

**CONFEDERATION PAYSANNE  
DU FASO (C.P.F.)**  
01 BP 2978 Ouagadougou 01  
TEL/FAX : 25 30 18 44  
E-mail : [cpf@fasonet.bf](mailto:cpf@fasonet.bf)  
BURKINA FASO



**BURKINA FASO**  
**UNITE – PROGRES – JUSTICE**



**RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL 2015 (Janvier -Décembre 2015)**

Mars 2016

## SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES .....	2
I. INTRODUCTION.....	4
II. CONTEXTE DE L'ELABORATION DU PROGRAMME TRIENNAL.....	5
III. RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROGRAMME TRIENNAL .....	7
RAPPORT D'EXECUTION TECHNIQUE .....	8
IV. Bilan des activités avec analyse par OBJECTIFS SPECIFIQUES .....	9
4.1. OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : INFLUENCER LA PRISE EN COMPTE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE DANS LES POLITIQUES, PROJETS ET PROGRAMMES AU NIVEAU LOCAL ET NATIONAL.....	9
4.1.1. AXE 1 : ACCES DURABLE ET SECURISE AU FONCIER.....	9
4.1.2. AXE 2 : RECONNAISSANCE DU METIER D'AGRICULTEUR .....	11
4.1.3. AXE 3 : FINANCEMENT DURABLE ET COHERENT DES ACTIONS AGRO – SYLVO – PASTORALES.....	12
4.1.4. AXE 4: ADAPTATION ET RESILIENCE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES .....	15
4.1.5. AXE 5: PRO –ACTION ET VEILLE SUR L'ELABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DE POLITIQUES, PROGRAMMES ET LOIS AGRICOLES.....	17
4.2. OBJECTIF SPECIFIQUE N° 2 : RENFORCER L'OFFRE DE SERVICES ECONOMIQUES AUX MEMBRES.....	19
4.2.1. Axe 1: Accès aux facteurs de production: équipements agricoles, intrants, innovations techniques et technologiques .....	19
4.2.2. Axe 2. Renforcement de la productivité et la compétitivité (produire en quantité et en qualité) .....	22
4.2.3. Axe 3. Accès durable aux marchés en facilitant l'organisation des marchés nationaux et sous régionaux .....	26
4.3. OBJECTIFS SPECIFIQUES N°3 : ACCOMPAGNER LA FORMATION ET L'INSTALLATION DES FEMMES ET JEUNES RURAUX .....	29
4.3.1. Axe 1: Formation professionnelle des jeunes agriculteurs et des femmes agricultrices.....	29
4.3.2. Axe 2: Commercialisation, transformation et valorisation des produits locaux .....	30
4.4. Objectif spécifique N°4: Renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles de la CPF et des fédérations membres .....	31
4.4.1. Axe 1: Construire une organisation solide, crédible et représentative de la profession agricole avec un portage au niveau local (régions, provinces, communes).....	31
4.4.2. Axe 2. Assurer un meilleur portage de la vision de la CPF et une meilleure qualité de représentation.....	32
4.4.3. Axe 3 Mettre en place une équipe technique performante pour porter l'axe politique et l'axe des services aux membres.....	39
4.4.4. Axe 4. Coordination et fonctionnement.....	39
V. DIFFICULTES RENCONTREES.....	42
VI. PRINCIPALES LECONS APPRISES .....	43
VII. CONCLUSION.....	44
VIII. RECOMMANDATIONS .....	44

## SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES

AFD	Agence Française de Développement
AFDI	Agriculteurs Français et Développement International
AG	Assemblée Générale
AIAF	Année Internationale de l'Agriculture Familiale
APE	Accord Partenariat Économique
CA	Conseil d'Administration
CAIMA	Centrale d'Achats d'Intrants et Matériels Agricoles
CAPEP	Cellule d'Analyse de Politiques et d'Études Prospectives
CC	Changements Climatiques
CCROP	Cadres Régionaux de Concertation des OP
CdG	Conseil de Gestion
CECI	Centre Canadien d'Étude et de Coopération Internationale
CEDEAO	Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest
CES	Conseil Economique et Social
CNA	Chambre Nationale d'Agriculture
CNPAB	Conseil National des Producteurs Agricoles du Burkina
CNSA	Conseil National de la Sécurité Alimentaire
CPF	Confédération Paysanne du Faso
CRA	Chambre Régionale d'Agriculture
EAFF	Eastern Africa Farmers Federation
ECOWAP	Economic Community of West African States Agricultural Policy
EF	Exploitation Familiale
FAO	Organisation Internationale pour l'Alimentation
FEB	Fédération des Éleveurs du Burkina
FENAFER/B	Fédération Nationale des Femmes Rurales du Burkina
FENAO/PFLN	Fédération Nationale des Opérateurs des Produits Forestiers Ligneux et Non Ligneux
FENOP	Fédération Nationale des Organisations Paysannes
FEPA-B	Fédération des Professionnels Agricoles du Burkina
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
FNPB	Fédération Nationale des Producteurs de Banane
FENUGGF	Fédération Nationale des Unions de gestion des Groupements Forestières du Burkina

IP	Inter Profession
JNP	Journée Nationale du Paysan
LCB	Ligue des Consommateurs du Burkina
LOA	Loi d'Orientation Agricole
LOASPHF	Loi d'Orientation Agro-sylvo Pastorale, Halieutiques et Faunique
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique
OMC.	Organisation Mondiale du Commerce
ONG	Organisation Non gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
OPA	Organisation professionnelle Agricole
OPF	Organisation Paysanne Faîtière
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PASA	Programme d'Ajustement du Secteur Agricole
PAU	Politique Agricole de l'Union
PNIA	Programme National d'Investissement Agricole
PNDEL	Politique Nationale de Développement Durable de l'Élevage
PNSFMR	Politique Nationale de Sécurisation Foncière en Milieu Rural
PNSR	Programme National du Secteur Rural
PRIA	Programme Régional d'Investissement Agricole
ROPPA	Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles d'Afrique de l'Ouest

## I. INTRODUCTION

Pour relever le défi de sécurité et de souveraineté alimentaire du Burkina Faso, les organisations paysannes, à travers leur confédération, s'engagent pour une croissance soutenue des productions agro sylvo pastorales.

Cette croissance de la production agricole passe par une modernisation des exploitations familiales qui implique un accès durable et sécurisé aux facteurs de production. Cette modernisation s'intègre dans une logique de développement des filières permettant la création de la valeur ajoutée, des revenus et une contribution conséquente au développement économique des ménages ruraux.

Le développement et la modernisation de l'agriculture familiale recommandent :

- une prise en compte de ce modèle d'agriculture dans les politiques agricoles publiques ;
- une reconnaissance et une valorisation du métier d'agriculteur ;
- un renforcement organisationnel et institutionnel des OP pour garantir leur crédibilité.

Se basant sur ces enjeux et tirant enseignements du bilan de ses actions, depuis une décennie, la CPF a élaboré un plan stratégique 2015-2019. Il a pour but l'amélioration des conditions de vie des producteurs par la prise en compte de l'agriculture familiale comme modèle de production assurant la sécurité et la souveraineté alimentaire au Burkina Faso.

## II. CONTEXTE DE L'ELABORATION DU PROGRAMME TRIENNAL

L'année 2015 est caractérisée par une période de transition post-insurrection populaire au Burkina Faso entachée par une tentative de coup d'Etat. Cela a eu pour conséquence la restriction de plusieurs actions de développement aussi bien au niveau gouvernementale qu'au niveau des organisations du monde rural et de certains partenaires. Cette période est également marquée par la dissolution des conseils municipaux et régionaux et partant la mise en place de délégations spéciales dans les communes et les régions.

La plupart des politiques et stratégies de développement au niveau mondial, régional et national à savoir les Objectifs du Développement pour le Millénaire (OMD), la Politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP), la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD), la Stratégie de développement rural (SDR) et le Programme national du secteur rural (PNSR) ont eu pour échéance l'année 2015. Ce qui voudrait dire que l'année a été marquée par la conduite d'actions de bilan mais également de programmation pour le futur proche (5 à 10 ans) - pour les politiques nationales et régionale - ou lointain (30 ans) - pour les objectifs de développement durable (ODD) -.

Malgré la situation sociopolitique assez instable ayant perturbé le fonctionnement des organes de la transition, force est de constater que des efforts sont déployés pour conduire des politiques à terme. Il s'agit entre autre l'adoption de la LOASPHF, du code des investissements agricoles, du PNVACA, etc.

Le Conseil des ministres a donné quitus, en mai 2015, aux ministres en charge du dossier relatif à l'acte uniforme OHADA pour son application.

Le putsch manqué et la prise d'otage au sommet de l'Etat ont ralenti voire retardé la normalisation de la vie sociopolitique et ont créé une situation précaire en termes de sécurité nationale mais également d'accentuation de la pauvreté et de la misère des populations.

Il faut noter également l'insurrection et les situations malsaines vécues au sein de certaines organisations professionnelles agricoles (OPA), fragilisant le mouvement paysan.

La mobilisation des ressources a été faible par rapport aux prévisions. Les principaux partenaires ont fourni de gros efforts de contribution financière, mais certains qui avaient pris part à la table ronde organisée en novembre 2014, et qui avaient donné leur accord de principe pour accompagner la CPF, n'ont finalement pas respecté leur promesse engendrant des situations déplorables.

Et tout cela s'est réalisé dans un climat pré-électoral, électoral et post-électoral avec ses corolaires de bouleversement des agendas et de la mobilisation des acteurs dont les leaders paysans.

Ce processus électoral a abouti à l'élection du Président du Faso Roch Marc Christian KABORE du Mouvement du Peuple pour le Progrès (MPP) et l'aboutissement des législatives et la mise en place de l'Assemblée Nationale. L'investiture du président du Faso a eu lieu le 29 décembre 2015.

C'est dans un tel contexte que le PTBA tiré du programme triennal 2015-2017 de la CPF a été mis en œuvre en 2015.

Les activités ont été réalisées avec l'appui technique et financier des partenaires tels que :

- Agriculteurs Français et développement International (Afdi)
- OXFAM (Intermon et Solidarité)

- SOS Faim
- ROPPA et ses partenaires don't principalement le FIDA dans le cadre du financement du PAOPA
- L'Union Européenne à travers le projet FARMAF et le PSAN-BF
- L'Etat à travers ses ministères services techniques

Les élus, le personnel du secrétariat permanent et les personnes de la CPF ont, chacun à sa manière contribué significativement à l'exécution du PTBA et à l'atteinte d'un taux de réalisation appréciable.

C'est l'occasion pour la CPF d'adresser ses vifs remerciements à tous ses partenaires pour le soutien et l'accompagnement inestimable dont elle a bénéficié et continue de bénéficier pour une prise en compte de l'exploitation familiale et l'agriculture familiale dans les politiques de développement.

### **III. RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROGRAMME TRIENNAL**

Le premier programme triennal 2015-2017 de la CPF a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des producteurs par la prise en compte de l'Agriculture Familiale comme modèle de production, assurant la sécurité et la souveraineté alimentaire au Burkina Faso

#### **A°) Objectifs spécifiques**

Le programme triennal sera mis en œuvre à travers les quatre (04) objectifs spécifiques suivants :

- Objectif spécifique 1 : Influencer la prise en compte de l'agriculture familiale dans les politiques, projets et programmes au niveau local et national
- Objectif spécifique 2 : Renforcer l'offre de services économiques aux membres
- Objectif spécifique 3 : Accompagner la formation et l'installation des femmes et des jeunes ruraux
- Objectif spécifique 4 : Renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles de la CPF et des fédérations membres

#### **B°) Résultats attendus**

Les principaux résultats attendus sont :

- L'agriculture familiale est prise en compte dans les politiques, projets et programmes au niveau local et national ;
- L'offre de services économiques aux membres est renforcée et adaptée aux besoins des fédérations ;
- Les initiatives économiques des fédérations sont capitalisées et diffusées dans le réseau CPF;
- Une politique et stratégie de formation et d'installation des femmes et des jeunes ruraux est élaborée et mise en œuvre ;
- Les capacités organisationnelles et institutionnelles de la CPF et des fédérations membres sont renforcées ;
- La gouvernance de la CPF et des fédérations est améliorée.

Le présent rapport fait donc la situation des douze (12) mois d'exécution du PTBA de l'année 2015 extrait du programme triennal (2015-2017) lui-même tiré du plan stratégique 2015 – 2019 de la Confédération Paysanne du Faso. Le rapport s'articule autour des activités menées à travers les quatre objectifs spécifiques cités précédemment.



# **RAPPORT D'EXECUTION TECHNIQUE**

## **IV. BILAN DES ACTIVITÉS AVEC ANALYSE PAR OBJECTIFS SPECIFIQUES**

Le PTBA 2015 constitue le plan opérationnel de la mise en œuvre AN 1 du programme triennal 2015 – 2017 de la Confédération Paysanne du Faso ; il s’articule autour de quatre Objectifs spécifiques constitués de plusieurs axes ; le présent rapport fait le bilan des activités planifiées par axe et objectif spécifique en vue de contribuer à l’objectif global du plan stratégique 2015 – 2019.

### ***4.1. OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : INFLUENCER LA PRISE EN COMPTE DE L’AGRICULTURE FAMILIALE DANS LES POLITIQUES, PROJETS ET PROGRAMMES AU NIVEAU LOCAL ET NATIONAL***

#### **4.1.1. AXE 1 : ACCES DURABLE ET SECURISE AU FONCIER**

- **Veille sur la mise en œuvre de la loi et l'accaparement des terres suivi évaluation et capitalisation de la mise en œuvre de la loi aux fins de plaidoyer**
  - Tenue de quatre sessions d'animation à la base sur le foncier à Solenzo, à Tiefora, à Banzon et à Karangasso Vigué du 19 au 22 Mai 2015 ; Ces animations avaient pour thème « les conséquences de l’insécurité foncière et le processus d’obtention de l’attestation de possession foncière en milieu rurale APF » ; elles ont mobilisé 274 personnes dont 36 femmes (Solenzo: 30 participants dont 9 femmes; Tiéfora 45 personnes dont 5 femmes; Banzon 103 dont 2 femmes; Karangasso Vigué, 96 personnes dont 20 femmes)
- **Organiser 1 Atelier national de formation de 2 jours pour 50 personnes sur la loi 034-2009**
  - L’atelier s’est tenu du 29 au 30 octobre 2015 dans la salle de réunion de la Maison des Retraités Antoine NANGA ; la formation a été animée par l’équipe de l’ONF avec la participation de 43 personnes (dont 12 femmes) issues des fédérations et unions membres de la CPF et 7 animateurs endogènes. Le thème de la formation a été jugé pertinent et d’actualité ; des difficultés ont été relevées dans l’application de la loi sur le terrain en l’occurrence dans l’acquisition de l’Attestation de Possession Foncière Rurale (APFR).
  - Des outils d’animation et des documents simplifiés ont été mis à la disposition des participants qui devront répliquer la formation / sensibilisation des producteurs à la base dès leur retour avec l’accompagnement de leurs fédérations.
- **Organiser 1 Atelier régional d'information de 2 jours avec 50 personnes sur la loi 034-2009**
  - Les 3 et 4 novembre 2015 a eu lieu à Kaya, l’atelier régional d’information sur la loi 034-2009 portant régime foncier rural sous la facilitation de l’ONF-BF ; 48 personnes dont 19 femmes ont pris part audit atelier. Au regard de l’importance du thème dans le système de

production agro-sylvo-pastorale, la CPF a diligenté une couverture médiatique afin d'informer et d'impacter un large public sur le sujet. L'élément est passé au journal d'information de la radio Manegda en langue nationale mooré et rediffusée une dizaine de fois sur les ondes de la radio Manegda. Des outils simplifiés de sensibilisation ont été également mis à la disposition des participants pour un apprentissage continu.

- **Simplifier la loi 034-2009 et assurer sa multiplication**

- La loi 034-2009 a fait l'objet de simplification et de reproduction en 500 exemplaires qui sont en cours de diffusion dans le réseau CPF. D'autres documents tels que le syllabus et le guide d'animation du formateur de disséminateurs villageois, le cahier du disséminateur, les documents et instances légaux de sécurisation foncière pour tous, ont également été multipliés et sont en cours de diffusion. La CPF envisage aussi d'acquérir la loi traduite en langues nationales pour ses membres alphabétisés.

- **Réaliser une étude sur l'état de mise en œuvre de la loi 034 et le phénomène d'accaparement des terres: suivi évaluation et capitalisation de la mise en œuvre de la loi aux fins de plaidoyer**

- L'étude dont les résultats finaux devront apprécier l'état des lieux de deux aspects des questions foncières à savoir :
  - \* l'état de mise en œuvre de la loi 034-2009 et
  - \* le phénomène d'accaparement des terres au Burkina

L'étude est conduite par le GRAF. Le rapport provisoire est disponible mais la validation n'a pas eu lieu à cause d'un problème de calendrier des différents acteurs.

- **Organiser une conférence publique à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF)**

La CPF en collaboration avec l'ENEF a organisé le 29 octobre 2015, une conférence débats au profit de 200 apprenants sur le thème : « **Exploitations familiales et agents d'appui du secteur de la foresterie : quel partenariat pour la valorisation des produits forestiers ligneux et non ligneux au Burkina Faso ?** ». Pour aborder ce thème, deux orateurs ont été sollicités pour des communications au profit des apprenants de l'ENEF. Il s'agit du Président du Conseil d'Administration de la CPF et du Directeur des études de l'ENEF.

- **Organiser une conférence publique au Centre Agricole Polyvalent de Matourkou (CAP/M)**

La CPF a organisé le 21 Mars 2015 une conférence publique sur le thème : « **Rôle de l'agent d'appui/conseil dans l'amélioration de la productivité des exploitations familiales au Burkina Faso : enjeux, réalités et perspectives** ». Pour traiter ce thème, deux orateurs, le Président du Conseil d'Administration de la CPF et le Secrétaire Général du CAP/Matourkou ont été sollicités pour des communications au profit d'un auditoire composé majoritairement d'élèves fonctionnaires et professionnels du CAP/Matourkou; la conférence a été réalisée au profit de 237 apprenants dont 48 femmes et 189 hommes.

- **Organiser une caravane de presse sur les réalités de l'exploitation familiale burkinabè**

- Cette activité devait être menée conjointement avec d'autres partenaires en sus d'autres activités planifiées dans le cadre de l'AIAF+10. Malheureusement, l'instabilité politique qu'a connue le Burkina a créé une situation d'insécurité totale. Ce qui n'a pas favorisé la mise en œuvre de cette activité.

#### **4.1.2. AXE 2 : RECONNAISSANCE DU METIER D'AGRICULTEUR**

##### **Veiller sur les orientations de la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale, Halieutique et Faunique (LOASPHF)**

- **tenue d'une rencontre d'analyse de l'avant-projet de loi et échanges avec le CNT pour prise en compte des propositions de la CPF**
- La relecture de la loi constituait une préoccupation majeure de la CPF ; elle a de ce fait, fait une interpellation au président de la Transition au cours de l'entretien direct avec les producteurs lors de la 18<sup>ème</sup> Journée Nationale du Paysan (JNP) tenue en avril 2015 à Dédougou. Elle a porté les préoccupations du monde paysan tel que le statut du producteur et la reconnaissance de l'agriculture comme un corps de métier à part entière générant des droits et devoirs qui devront être prises en compte dans la LOASPHF.
- Une note contenant les observations et propositions d'amélioration de l'avant-projet de LOASPHF a été produite avec l'appui d'AFDI et soumis au CNT pour sa prise en compte dans la version finale de la loi.
- La loi a finalement été adoptée le 22 octobre 2015 avec une prise en compte quasi totale des amendements la CPF.
  - **Production d'un document de capitalisation du processus d'élaboration, d'adoption et de la mise en œuvre de la loi**
  - un document de capitalisation de la participation de la CPF au processus d'élaboration et d'adoption de la LOASPHF est produit avec l'appui d'une personne ressource.
  - Le processus de capitalisation se poursuivra avec la participation de la CPF à l'élaboration des décrets d'application, la diffusion de la loi et le suivi de sa mise en œuvre.
- **Organisation de 3 rencontres de plaidoyer (avant, pendant et après) auprès des décideurs pour la prise en compte des amendements de la CPF, l'adoption de la loi et ses décrets d'application**

La CPF a fait une interpellation à Son Excellence Monsieur le Président de la Transition, Président du Faso au cours de l'entretien direct avec les producteurs lors de la 18<sup>ème</sup> Journée Nationale du Paysan (JNP) tenue en avril 2015 à Dédougou. Un suivi régulier de l'évolution du dossier a été effectué auprès du Secrétariat Permanent de la Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles

(SP/CPSA) jusqu'à la soumission de l'avant-projet de la LOASPHF au Conseil National de la Transition (CNT) pour adoption. La CPF a, avec l'appui de ses partenaires, analysé le contenu de l'avant-projet et de l'exposé des motifs et transmis par écrit, les résultats de ses analyses assortis de propositions d'amélioration au président du CNT avant l'adoption de la loi pour prise en compte.

La loi a été adoptée en fin octobre 2015. La CPF travaillera à la faire simplifier, à la reproduire et à la diffuser dans son réseau ; aussi, s'investira t-elle dans l'élaboration des décrets d'application. Ces actions seront planifiées dans le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) de l'année 2016.

- **Appui à la vulgarisation et à la diffusion de la LOASPHF et ses décrets d'application**

- **Simplification et multiplication de documents de LOASPHF en 400 exemplaires**

- Cette activité n'a pas été réalisée ; l'adoption de la loi n'est intervenue qu'en fin octobre 2015, juste avant le début de la campagne électorale présidentielle et législative; ce qui a gelé un certain nombre d'institutions et d'activités.

- Elle sera planifiée de nouveau courant l'année 2016.

- **Participation aux groupes de travail sur l'élaboration des décrets**

- Cette activité n'a pas été réalisée pour les mêmes raisons précédemment évoquées.

#### **4.1.3. AXE 3 : FINANCEMENT DURABLE ET COHERENT DES ACTIONS AGRO – SYLVO – PASTORALES**

##### **Définir une stratégie de financement adaptée au monde rural en concertation avec l'Etat**

- **Appui aux réflexions sur la création de la Banque agricole (FASOBANK)**

- L'atelier a été co-organisé avec les responsables des OPF membres de la CPF et a eu lieu le 22 octobre à l'ABMAQ ; il a regroupé une quinzaine de participants (présidents et représentants de présidents) dont 4 femmes pour discuter de l'état de mise en œuvre de l'initiative et de planifier la suite du processus.

- **Poursuite de la mobilisation des ressources (démarchage du plan stratégique)**

L'activité est menée sans discontinuer et toutes les occasions ont été explorées afin de lever des fonds pour la mise en œuvre du programme triennal.

Dans le cadre de ce fundraising, quatre plans d'actions spécifiques et deux appels à projet ont été élaborés. Il s'agit :

- Un plan d'actions relatif à la sécurisation foncière, au développement d'activités économiques des femmes et des jeunes ainsi que les questions des changements climatiques a

été élaboré et soumis au programme d'appui aux filières agro-sylvo-pastorales (PAFASP) pour la conclusion du protocole d'environ 80 Millions.

- Un plan de plus de 300 millions de F CFA portant sur le foncier, les initiatives économiques et les changements climatiques a été soumis à Christian Aid.
- L'autre plan de plus de 900 millions de F CFA portant sur le Projet d'Appui à la Modernisation des Exploitations Familiales a été transmis au Conseil National de concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR / Sénégal) pour consolidation avec des plans des 4 autres pays concernés par le PAMEF à savoir, le Mali, la Gambie, le Sénégal et la Guinée Conakry.
- Un programme d'activités et un budget y relatif ont également été élaborés et soumis à l'UEMOA suite à une rencontre avec le chef du Département Sécurité Alimentaire, des Mines et de l'Environnement (DSAME). La CPF a mené des actions d'échanges / plaidoyer avec de nombreux partenaires pour le financement de son plan triennal et produit des documents / plans d'actions spécifiques à la demande de certains partenaires ; au nombre des partenaires approchés, l'on peut citer la Coopération Suisse, l'AFD, la DUE, la Coopération Japonaise, la Coopération Taiwanaise, la MEBF, le FIDA, l'UICN, Christian AID, etc.)

Quant aux appels à projets, ils ont été lancés par la CEDEAO via ARAA. La CPF avec certains de ses partenaires ont postulé à travers des projets relatifs à la promotion du warrantage et la sécurité alimentaire.

### **Animation d'un cadre de concertation avec l'État, les institutions financières et les structures d'assurance**

- Le Jeudi 17 Décembre 2015, a lieu à Ouagadougou , une rencontre du cadre de concertation entre la CPF, l'État, les institutions financières et les sociétés d'assurance ; la rencontre a enregistré la participation de 26 personnes dont 6 femmes et de 5 faitières membres de la CPF. La réflexion a eu pour objet la définition de modalités de formalisation du cadre de concertation, son animation et une feuille de route pour ses actions futures.

### **Mise en place d'un fonds de développement des filières, des exploitations familiales et de renforcement des capacités des fédérations**

#### **Organiser un atelier national de réflexion sur la mobilisation de ressources internes au sein de la CPF (TDR, lettre d'invitation, etc.)**

L'activité a été amorcée en 2015 ; les TDR sont élaborés et la CPF s'attèle pour la tenue de l'atelier courant l'année 2016.

Réflexions conjointes avec les partenaires et l'Etat pour la mise en place d'un fonds de développement agricole. Ainsi, convient-il de souligner la participation de la CPF et plusieurs autres plateformes nationales d'OP à un atelier de réflexion sur le fonds de développement agricole tenu à Abidjan en mai 2015 sous l'égide d'Afdi, du ROPPA avec la participation des institutions régionales à savoir la CEDEAO et l'UEMOA.

## Développement d'alternatives adaptées d'accès aux crédits par les petits producteurs

- **Produire un manuel de procédures sur le warrantage pour les Institutions de Micro Finance (IMF)**

En partenariat avec la CPF, la Faîtière des Caisses Populaires du Burkina (FCPB) a élaboré un manuel couvrant l'évaluation du crédit, la supervision du crédit et le suivi des sites de stockage du warrantage. Ce manuel spécifique est intégré dans le manuel général de procédures des produits financiers de la FCPB et ventilé au niveau de toutes les caisses populaires. Ainsi, le crédit warrantage est un produit financier dont les procédures de gestion sont uniformes dans le réseau des caisses populaires.

- **Organiser un atelier de bilan/programmation du warrantage**

Un atelier de bilan / programmation s'est tenu le 13 novembre 2015 dans la salle de réunion du GRAAP à Bobo au cours duquel, le bilan de la campagne 2014-2015 et le programme 2015-2016 de neuf comités de gestion du warrantage accompagnés par la CPF ont été validés. Les tableaux ci-après présentent la synthèse des données du bilan et de la programmation :

### ✓ **Résumé du bilan de la campagne 2014-2015:**

N°	Désignation	Nombre de sacs de 100 Kg stockés	Nombre de sacs vendus de 100 Kg en groupe	Taux de vente	Chiffre d'affaires (FCFA)	Crédit contracté (FCFA)	Montant remboursé (FCFA)
	<b>Total</b>	3464	2403	69%	31 328 700	16 721 200	17 735 056

Le stockage a été réalisé par 263 producteurs dont 35 femmes et le crédit contracté par 190 producteurs dont 29 femmes. 83% des femmes ont pris un crédit contre 71% des hommes. Le montant moyen du crédit est de 93270 FCFA par producteur pour une durée moyenne de 6 mois et un taux d'intérêt de 1.05% par mois.

Quant aux prévisions 2015-2016, elles sont en croissance de 41% par rapport aux réalisations de 2014-2015 et sont les suivantes :

	Stock prévisionnel de 2016 (en sacs de 100 Kg)	Stock de 2015 (en sacs de 100 Kg)	Variation
Total	4548	3464	41%

- **Formation des comités de gestion du warrantage**

Un atelier de formation des membres des comités de gestion du warrantage s'est tenu le 14 novembre 2015 dans la salle de réunion du GRAAP à Bobo. Il a regroupé quarante et trois (43) participants issus de 09 OP des provinces du Tuy et du Mouhoun accompagnées par le projet FARMAF. Deux thèmes ont été développés au cours de cet atelier dont le premier par la FCPB sur les crédits agricoles et le second par le chargé de programme de la CPF et l'animateur provincial de l'UPPA/Tuy sur les techniques de stockage des céréales.

- **Edition d'un livret illustré de promotion du crédit warrantage de la FCPB**

Un livret illustré de promotion du crédit warrantage proposé par la FCPB a été conçu par la CPF et la FCPB avec l'appui d'un communicateur. Mille (1000) exemplaires du livret ont été édités et mis à la disposition des caisses populaires et des OP. Ce livret reprend les sept (07) principales conditions à remplir pour bénéficier dudit crédit warrantage.

#### **4.1.4. AXE 4: ADAPTATION ET RESILIENCE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

##### **Plaidoyer pour le soutien et l'accès facilité des EAF à une assurance risque climatique**

- **Élaboration d'une note de plaidoyer**

Avec l'appui d'un consultant spécialiste en plaidoyer, une note pour le soutien et l'accès facilité des Exploitations Agricoles Familiales (EAF) à une assurance risque climatique notamment l'assurance agricole est en cours d'élaboration. Elle servira de support pour un plaidoyer auprès des autorités pour la mise en œuvre d'un mécanisme national de promotion de l'assurance agricole (production végétale et animale) couvrant tout le pays et accessible aux exploitations agricoles familiales.

##### **Organisation de rencontres de plaidoyer**

2015 ayant été une année de transition politique au Burkina Faso avec comme objectif principal l'organisation des élections, il s'est avéré judicieux d'attendre la mise en place de nouvelles autorités pour engager le plaidoyer.

##### **Amélioration de la connaissance des producteurs sur l'assurance agricole**

- **Organisation d'ateliers de formation de formateurs relais sur l'assurance agricole**

- Trois (03) ateliers de formation des formateurs relais sur l'assurance agricole ont été organisés au profit de vingt-six (26) formateurs relais issus de la FEPAB, des CVECA/BM et de la FCPB. La formation qui a été assurée par PlaNet Garantie a porté sur les aspects suivants:
  - ✓ Les types d'assurances agricoles indicelles,



- ✓ les conditions et procédures d'accès à l'assurance agricole maïs,
- ✓ les avantages et contraintes de l'assurance agricole indicielle maïs,
- ✓ les conditions d'indemnisation en cas de sinistre.

### **Organisation d'une campagne d'information radiophonique sur l'assurance agricole**

- ✓ Une campagne d'information radiophonique sur l'assurance agricole a été réalisée à travers la radio Salaki de Dédougou et la radio évangélique développement de Houndé. A cet effet, un spot radiophonique en 03 langues (mooré, dioula et français) a été réalisé et diffusé 120 fois dans ces radios. Aussi quatre (04) émissions radiophoniques en directe ont été réalisées et rediffusées huit (08) fois dans les mêmes radios. L'auditoire touché par cette campagne médiatique est estimé à neuf cent vingt-six mille (926 000) personnes. En complément aux activités radiophoniques, trois (03) banderoles et cinq cents (500) affiches publicitaires ont été confectionnées.

- **Organisation de séances de sensibilisation sur l'assurance agricole**

- Quatre-vingt-deux (82) séances villageoises de sensibilisation sur l'assurance agricole ont été réalisées dans 51 villages des provinces du Tuy et du Mouhoun. Ces séances ont permis de donner des informations à 1544 producteurs sur les types d'assurances agricoles indicielles disponibles, le fonctionnement de l'assurance agricole, les modalités de souscription à l'assurance et de remboursement en cas de sinistre. Enfin, l'occasion a été saisie pour prendre les souscriptions des producteurs intéressés.

- **Participation à l'étude sur l'impact de l'assurance agricole sur le financement des activités agricoles : cas du maïs et de l'anacarde**

L'étude a été réalisée par l'université de Wageningen au Pays Bas en collaboration avec la CPF. Elle vise à explorer la relation entre les outils de gestion des risques agricoles (assurance et warrantage) et la disponibilité de financement notamment le crédit pour deux chaînes de valeur, le maïs et l'anacarde. Les résultats de l'étude seront présentés lors d'un atelier de validation à Ouagadougou dans le courant du premier trimestre 2016. La zone de l'étude couvre les régions des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun.

- **Participation à l'étude sur les motivations des producteurs à souscrire à l'assurance agricole**

- Cette étude a été conduite dans les communes de Komsilga et de Yako, zones dans lesquelles l'assurance agricole n'est pas développée. Deux cent vingt-cinq (225) producteurs/productrices issus de dix (10) villages des 02 communes ont participé à cette enquête. Elle a pour objectif d'analyser comment la fréquence des indemnisations (est ce que je suis assuré pour un risque sécheresse fréquent ou rare?) et le risque de base (est ce que je suis vraiment indemnisé quand il y a sécheresse?) influencent le choix des producteurs à adhérer ou non à l'assurance agricole. Elle vient en complément à l'étude d'impacts de l'assurance qui sera réalisée en janvier-février 2016 dans la zone de concentration du projet FARMAF où pendant trois (03) ans l'assurance agricole a été promue. Cette étude est réalisée par le CIRAD en collaboration avec la CPF et les résultats seront partagés au cours d'un atelier en 2016.

**Renforcement de capacités des élus (ateliers, formations, voyages d'études) sur la question de risque et changement climatique et mesures d'adaptation.**

- **Tenue d'un atelier de formation des animateurs endogènes de la CPF sur les outils d'adaptation au changement climatique (CVCA/CBA)**
  - 25 animateurs endogènes issus des fédérations et unions membres de la CPF ont été formés sur les outils d'adaptation aux changements climatiques et effectués une sortie pratique sur le terrain dans un village du Bam. L'activité a été cofinancée par l'Ima CPF et l'USAID/WA-WASH-Care International.

**4.1.5. AXE 5: PRO –ACTION ET VEILLE SUR L'ELABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DE POLITIQUES, PROGRAMMES ET LOIS AGRICOLES**

**Production de notes de position de memorandum, d'argumentaires**

- Activité en cours de réalisation : les TDR sont disponibles et le choix de prestataire est en cours

**Réalisation d'actions de plaidoyer et lobbying, de construction d'alliances, d'actions de communication (conférences de presse) en faveur de l'exploitation agricole familiale**

- **Contributions des OPA aux réflexions dans le cadre du 2<sup>ème</sup> cycle de la SCADD**

Au niveau national et régional, la CPF a participé aux ateliers bilan et /ou d'élaboration de nouvelles phases; la CPF valorise sa participation par des critiques et apports efficaces, relatifs aux préoccupations des petits producteurs, La CPF s'investit dans ces processus afin que les intérêts des agriculteurs familiaux soient pris en compte dans les documents finaux ainsi :

- Un document des orientations du monde paysan a été élaboré par les OPA (CPF, CRA, FENOP, CRUS, FNZ, FNGN etc) sous le portage de la CPF et transmis au Secrétariat Exécutif de la SCADD pour être pris en compte dans le 2<sup>nd</sup> cycle de la SCADD.
- la CPF a participé à l'élaboration et à la mise en œuvre de la première phase du Programme National du Secteur Rural (PNSR) qui est arrivé à échéance en fin en 2015. Les résultats de l'évaluation (en cours actuellement) du PNSR 1 et les recommandations qui en découleront permettront d'orienter la deuxième phase du PNSR.

Aussi, au niveau régional, le bilan de l'ECOWAP dont la CPF est signataire du pacte au niveau national a été réalisé au cours d'un atelier tenu à Dakar au SENEGAL du 18 au 22 Décembre 2015 et les orientations des dix (10) prochaines années de l'ECOWAP (ECOWAP +10) sont également en cours d'élaboration. A ce titre, avec l'appui du ROPPA, la CPF et ses membres ainsi que les OP non membres ont tenu organisé un atelier bilan de l'ECOWAP et

perspectives de l'ECOWAP + 10. Les résultats ont été reversés au ROPPA pour alimenter ses réflexions au niveau régional.

- **Participation à la 21<sup>ème</sup> Conférence Des Parties (COP) sur le climat de Paris**

- La CPF, avec l'appui financier de ses partenaires, a participé à la 21<sup>ème</sup> COP sur le climat qui a lieu du 30 Novembre au 12 Décembre 2015 à Paris / France avec une délégation de trois personnes. La CPF a mis à profit son séjour à Paris pour avoir des séances de travail avec certains partenaires.

- **Plaidoyer des femmes rurales pour un Burkina sans faim à la faveur des élections présidentielles et législatives**

Le 27 juin 2015, le CdF a organisé et tenu une rencontre pour réfléchir sur les préoccupations des femmes rurales dans les activités Agro – Sylvo – Pastorales en vue de leur plaidoyer face aux partis politiques en lice pour les présidentielles et les législatives. La CPF a assuré le portage de l'activité qui était conduite par un consortium d'acteurs (CPF, SPONG, RBM, avec l'appui des alliés de la campagne cultivons dont OXFAM en tête. Un travail d'identification, de priorisation des contraintes et des propositions de solutions aux préoccupations des femmes rurales a été mené par ces dernières en vue de dégager dix mesures majeures / cruciales à porter aux partis politiques; Le 15 Septembre, les femmes rurales ont convié les partis politiques à une cérémonie dénommée " Manifeste des Femmes Rurales pour un BURKINA SANS FAIM" pour requérir leurs engagements fermes, matérialisés par des signatures à la prise en compte des préoccupations / mesures des femmes rurales dans leurs programmes de société une fois élu. Six (06) candidats à la présidentielle et leur staff ont été rencontrés lors de la phase préparatoire; 132 femmes rurales ont pris part à la cérémonie d'échanges avec les candidats sous le marrainage de Mme la Ministre de la Promotion de la Femme et du Genre. Les femmes rurales, membres de la CPF ont fait le suivi de la prise en compte de leurs préoccupations par les partis politiques pendant la campagne électorale; un premier bilan de la mise en œuvre des engagements sera réalisé par celles - ci et le parti au pouvoir à l'occasion de la journée internationale de la femme le 8 mars 2016.

### **Capitalisation et diffusion des expériences en matière d'élaboration et de mise en œuvre des politiques**

- **Restitution des rencontres de la dynamique APP/ACP-UE**

La restitution des rencontres a été faite à l'issue de l'AG extraordinaire tenue le 25 Novembre 2015 en présence de 53 participants ; Cette restitution a été l'occasion pour les membres du CA d'exprimer leurs inquiétudes sur les conséquences de la signature de ces accords de partenariat par le Burkina Faso. A cet effet, les administrateurs ont émis des suggestions en termes d'actions. Il s'agit pour le secrétariat permanent de :

- Mettre en place une commission d'analyse et de suivi des APE,
- Faire le point de la situation des APE au Burkina Faso,
- Favoriser l'appropriation des APE par les leaders de la CPF,
- Élaborer une stratégie d'adaptation aux conséquences des APE.

- **Production d'un document de capitalisation sur la participation de la CPF à l'élaboration de la LOASPHF**

- un document de capitalisation de la participation de la CPF au processus d'élaboration et d'adoption de la LOASPHF est produit avec l'appui d'une personne ressource.
- Le processus de capitalisation se poursuivra avec la participation de la CPF à l'élaboration des décrets d'application, la diffusion de la loi et le suivi de sa mise en œuvre.

## **4.2. OBJECTIF SPECIFIQUE N° 2 : RENFORCER L'OFFRE DE SERVICES ECONOMIQUES AUX MEMBRES**

### **4.2.1. Axe 1: Accès aux facteurs de production: équipements agricoles, intrants, innovations techniques et technologiques**

#### **Réaliser une étude de situation de référence sur l'accès aux facteurs de production et sur la capacité de production des fédérations membres de la CPF**

- Les enquêtes réalisées sur les OP membres et non membres de la CPF ont permis de constituer une situation de référence sur l'accès des fédérations aux facteurs de production et leur capacité de production. En outre, une situation de référence de l'accès aux semences est prévue dans le cadre du Programme d'Amélioration de la Production des Semences en Afrique de l'Ouest (PAPROSEM) porté par le ROPPA et décliné au niveau des plateformes nationale dont la CPF. La FEPA-B a été désignée OP « point focal » pour exécuter les activités qui y sont prévues. Les résultats de cette situation de référence et ceux des enquêtes permettront de finaliser la situation de référence globale. Le Comité de Pilotage (COFIL) du PAPROSEM au Burkina Faso s'est tenu le 10 Novembre 2015..Il a validé le bilan de mise en œuvre du programme en 2014 et adopté le PTBA 2015.

#### **Mise en place d'un mécanisme d'approvisionnement en intrants agricoles et zoo vétérinaires, équipements agricoles, etc.**

- **Identification des OPA devant bénéficier du matériel agricole dans le cadre de la composante 3 du Programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PSAN-BF)**

Une identification suivie d'une session de formation d'agents enquêteurs et services techniques a été organisée à Kaya, chef-lieu de la région du centre-nord les 6 et 7 janvier 2015. La formation a été assurée par un statisticien du ministère en charge de l'agriculture et de la CPF. Les différents directeurs provinciaux, les chambres d'agriculture, les OPA et les agents recenseurs ont été conviés à la formation. Les thématiques abordées ont été le contenu des fiches de collecte des données (individuelles et collectives), les zones d'intervention, la durée de l'enquête, des informations sur le programme.

Pour des contraintes budgétaires, le travail a été redimensionné pour s'adapter au budget disponible. Ce qui a nécessité un allègement des outils de collecte des données et une limitation de la zone

d'intervention de cette phase en une province par région. D'où l'organisation d'une deuxième formation / recyclage des agents enquêteurs à Kaya et Dori et le lancement de l'opération de collecte des données dans les provinces du Sanmatenga et du Seno respectivement retenues pour les deux régions concernées par l'opération à savoir le Centre-nord et le Sahel.

Du 18 au 21 mai 2015, a eu lieu un atelier de recyclage des enquêteurs dans les villes de Kaya et de Dori ; cette formation avait pour objectif principal d'aider les enquêteurs commis à cette tâche à comprendre les différents outils révisés de collecte d'informations sur les OPA et des personnes vulnérables. .

Plus spécifiquement il s'est agi de :

- harmoniser la compréhension de la fiche de collecte d'informations sur les OPAs
- harmoniser la compréhension de la fiche d'enquête individuelle d'informations sur les personnes vulnérables.
- disposer à l'issue de l'enquête d'une base de données sur les OPA susceptibles de bénéficier du matériel agricole pour toute fin utile.
- disposer d'une liste de personnes vulnérables susceptibles de bénéficier du matériel agricole pour toute fin utile;
- Donner les modalités pratiques de prises en charge des agents de collecte de données et les superviseurs.

- **Collecte des données et traitement et analyse**

Plus spécifiquement il s'agissait de :

- faire le point de l'opération de recensements des OPA et des personnes vulnérables auprès des différents acteurs (agents recenseurs, superviseurs et directeurs provinciaux) ;
- relever des difficultés et insuffisances rencontrées par les acteurs lors de l'opération de collecte de données ;
- recueillir les propositions des différents acteurs pour l'amélioration des actions futures ;
- payer le reliquat de la prise en charge des agents recenseurs et des superviseurs ;
- visiter le matériel agricole déjà livré par les fournisseurs dans chacune des deux provinces.

- **Détermination de la liste définitive des bénéficiaires et de la stratégie de distribution du matériel**

- Le dépouillement et l'analyse des données collectées par les enquêteurs ont été réalisés par une personne ressource commise à cet effet. Un rapport de l'analyse des données collectées ainsi qu'une liste provisoire de personnes vulnérables disponibles
- Le travail d'affinement des analyses en vue de la détermination des listes définitives des bénéficiaires est en cours.
- L'opération sera achevée en 2016 sans doute.

- **Remise officielle des équipements dans les chefs lieux de régions (Kaya - et Dori)**

La CPF a mené des missions de réception et du contrôle du matériel livré ; l'ensemble du matériel est actuellement réceptionné et stocké au niveau des Directions Régionales de l'Agriculture depuis fin novembre 2015 ; il s'agit de 5000 pioches; 5000 pelles; 1667 charrues et 1667 brouettes, mais la mobilisation tardive de l'intégralité du matériel sus – cité ainsi que les problèmes de disponibilité de ressources financières n'ont pas permis la remise officielle au cours de l'année 2015. Elle sera réalisée au cours de l'année 2016 après la finalisation des listes des bénéficiaires et la mobilisation du budget de l'activité.

- **Suivi de l'utilisation des équipements auprès des groupements bénéficiaires**

Activité non réalisée car indépendante à la remise du matériel aux bénéficiaires.

La remise du matériel étant prévue pour courant 1<sup>er</sup> trimestre 2016, il va s'en dire qu'il ne sera utilisé que pour la campagne agricole à venir et le suivi de l'utilisation de ces dits équipements auprès des groupements bénéficiaires ne sera possible qu'au cours de la campagne agricole 2016 – 2017.

### **Renforcement de la vision coopérative pour mutualiser les moyens et les facteurs de production pour une meilleure performance des exploitations agricoles**

- **Formation des jeunes leaders sur la vision coopérative pour mutualiser les moyens et les facteurs de production pour une meilleure performance des exploitations agricoles**

La formation s'est tenue du 19 au 20 novembre à l'ABMAQ ; 9 Jeunes leaders dont 4 jeunes femmes ont pris part à la dite rencontre; 5 fédérations et le Collège des femmes étaient représentées ; le public cible a été les jeunes ruraux et les femmes rurales issues des OPF membres de la CPF et qui constituent la relève des EAF et des OP.

- **Formation des leaders sur la vision coopérative pour mutualiser les moyens et les facteurs de production pour une meilleure performance des exploitations agricoles**

La formation a eu lieu du 20 au 22 octobre à l'ABMAQ ; 15 responsables dont 3 femmes des OPF membres de la CPF ont pris part à ladite formation.

### **2.1.4. Influence des orientations de la CAIMA par la construction d'un argumentaire et le plaidoyer pour une prise en compte des préoccupations de la CPF (information et diffusion du document de la CAIMA auprès des producteurs)**

- **Élaboration de note de plaidoyer pour influencer les orientations de la CAIMA**

Avec l'appui d'un consultant, une note de plaidoyer pour influencer la CAIMA est en cours d'élaboration. Le plaidoyer qui sera entrepris après la finalisation la note de plaidoyer assortie d'un

plan d'action poursuivra l'objectif d'une part de faciliter l'accès des petits producteurs aux intrants et matériel agricoles de qualité pour augmenter leurs productions et d'autre part de faire des OP, des actrices majeures de la gouvernance de la CAIMA. Les difficultés d'accès aux intrants et matériels agricoles par ces exploitants justifient la faiblesse de leurs productions et partant de leurs revenus ; ce qui réduit leur capacité d'investissement dans leur exploitation.

- **Organisation de rencontres de plaidoyer pour influencer les orientations de la CAIMA**

- 2015 ayant été une année de transition politique au Burkina Faso avec comme objectif principal l'organisation des élections, il s'est avéré judicieux d'attendre la mise en place de nouvelles autorités pour engager le plaidoyer. La note sera finalisée en 2016 après la tenue d'un atelier de restitution / validation. Un plan d'action sera alors élaboré et mis en œuvre pour conduire le plaidoyer.

#### ***4.2.2. Axe 2. Renforcement de la productivité et la compétitivité (produire en quantité et en qualité)***

#### **Collecter périodiquement des informations sur les EAF sur toute l'étendue du territoire en vue d'alimenter l'Observatoire sur les exploitations familiales en cours de mise en place avec l'appui du ROPPA et d'Afdi**

Les enquêtes OP ont été réalisées et les résultats partagés avec les leaders des OPF membres de la CPF d'une part et avec le ROPPA et ses plateformes et partenaires d'autre part à la faveur de l'atelier bilan tenu à Dakar en juin 2015. Un autre atelier organisé par le ROPPA en octobre 2015 à Cotonou a permis de présenter les avancées de la mise en place de l'observatoire régional et des observatoires régionaux et de jeter les bases d'une collaboration étroite entre OP et services de vulgarisation – encadrement agricole- des exploitations familiales.

La collecte régulière des données n'a pas eu lieu pour des problèmes de mobilisation de ressources. Quelques actions ont toutefois été réalisées au niveau national à savoir le partage d'informations avec les ministères en charge du secteur rural lors des missions de suivi des campagnes agricoles et l'organisation de missions de suivi de la campagne agricole auprès des EF.

- **Analyser les données sur les EAF à des fins de plaidoyer et d'interpellations des décideurs et des partenaires au développement**

Pour l'instant, la CPF dispose de données partielles car la collecte régulière des données n'a pas eu lieu pour des problèmes de mobilisation de ressources. La bonne exécution de la feuille de route adoptée le 14 octobre 2015 à l'issue de l'atelier de Cotonou pour la suite des activités de l'observatoire devrait permettre de disposer de données fiables à des fins de plaidoyer.

- **Atelier de bilan de l'observatoire des EF et de finalisation du projet d'appui à la modernisation des EF**

A la suite des enquêtes OP, un travail de traitement et d'analyse des données a été fait et les résultats ont été présentés au cours d'ateliers tenus à Dakar (du 24 au 26 juin 2015) dans le cadre du bilan de l'Observatoire des Exploitations Agricoles Familiales (OEOF) au niveau national et régional porté par le ROPPA et à Cotonou (du 12 au 15 octobre 2015) dans le cadre de l'atelier de finalisation du programme d'appui à la modernisation des exploitations familiales (PAMEF) en élaboration. Une bonne appréciation a été faite des résultats présentés par la CPF car elle était la seule plateforme à avoir obtenu et présenté des résultats significatifs.

## **Développement du conseil agronomique et économique auprès des EF**

- **Appui-accompagnement des OPF membres sur le dispositif de SEMI-CEF**

- Le CEF « individuel » et de « groupe » sont respectivement promus par le CAGEF et la FEPA-B et doivent permettre de collecter d'importantes informations sur les EAF. Ces informations seront stockées dans une base de données dont le traitement et l'analyse permettront de dégager des défis pouvant faire l'objet de plaidoyer. Au stade actuel, toutes les données sont collectées mais leur saisie n'est pas effective ; la Base de données développée et gérée jusque-là par CORADE a été transférée au dernier trimestre de l'année 2015 à la FEPA-B et à la CPF et n'a pas été suivi de renforcement de capacités desdites structures. Il est souhaitable qu'un appui à la maîtrise et à la gestion de la base soit apporté à la FEPA-B tout comme à la CPF pour une meilleure exploitation, utilisation des données et des résultats provenant de la base de données ; la CPF espère une valorisation maximale des résultats générés par la base de données pour le développement éventuel d'argumentaires et l'alimentation des actions de plaidoyer. La CPF qui loge les fonds relatifs au **dispositif de SEMI-CEF**, a transféré les fonds nécessaires aux OP concernées par le CEF à savoir la FEPA-B et le CAGEF.

- **Capitalisation des expériences des fédérations sur le conseil agronomique et économique**

Un atelier national sur le conseil agronomique a été organisé le 07 et 08 juillet 2015 à Ouagadougou en présence de cinq (5) fédérations de producteurs, pour partager les initiatives de conseils agronomiques et à l'exploitation familiale (CEF) en cours au sein de ces OPF. L'atelier a rassemblé les OPA (la CPF et des faïtières membres, la FNGN, le ROPPA), les services techniques (MARHASA, MERSI, MRA), et de partenaires techniques et financiers (AFDI) avec l'appui technique d'une mission d'une CNCR Sénégal. A l'issue de l'atelier, des initiatives de conseils agronomiques aux EF de la FEPA-B et de la FNGN ont été retenues pour une vulgarisation au sein des OP en collaboration avec le Ministère en charge de l'Agriculture (MARHASA) à travers son Programme National de Vulgarisation et de Conseil Agricole (PNVACA). Une collaboration entre OP et recherche a également été souhaitée et la CPF et le ministère en charge de la recherche scientifique (MRSI) vont développer un plan d'action commun. Ces initiatives seront promues dans le cadre d'un programme d'appui à la modernisation des exploitations familiales (PAMEF) tant au niveau national que régional via le ROPPA. Le PAMEF est un projet régional qui regroupe le Burkina Faso, la Gambie, le Mali, le Sénégal et la Guinée Conakry).

- **Formation sur la gestion des normes de qualité au profit des producteurs de maïs**



Du 20 avril au 9 mai 2015, quarante-six (46) ateliers villageois de formation ont été animés par quinze (15) formateurs endogènes issus des fédérations membres de la CPF. Ces formateurs ont été auparavant formés du 7 au 10 avril 2015 par un expert du Natural Resource Institute de l'Université de Greenwich de l'Angleterre. Mille trois cent quatre-vingt (1380) producteurs de quarante-six (46) villages des régions des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun ont bénéficié de la formation qui a porté sur la gestion de la qualité des céréales de la production au stockage. Cette formation vise l'amélioration de la qualité des céréales destinées aussi bien à la vente qu'à la consommation en minimisant les pertes post-récolte

- **Suivi de la qualité des stocks de maïs dans les Hauts-Bassins et dans la Boucle du Mouhoun**
  - Quarante-six (46) échantillons de maïs stocké dans divers magasins de la FEPAB, de l'UGCPA et de l'UNPCB dans les provinces du Tuy et du Mouhoun ont été analysés dans le laboratoire de catégorisation des céréales installé par la CPF à Bobo-Dioulasso au sein de l'UPPA/Houet. L'analyse de ces échantillons a donné les résultats suivants :
    - Échantillons de classe A : 21
    - Échantillons de classe B : 20
    - Rejets : 05

Il résulte de l'examen de ces résultats que les stocks des 41 échantillons (A+B) peuvent être conservés au moins sur une durée de 12 mois sans dommage significatif si les conditions d'un bon stockage sont respectées dans les magasins.

### **Soutien aux initiatives économiques des femmes et des jeunes**

- **Atelier de préparation de la stratégie d'insertion économique des jeunes et des femmes de la CPF**

Le 22 octobre s'est tenu l'ABMAQ, l'atelier de préparation de la stratégie d'insertion économique des jeunes et des femmes membres de la CPF ; 3 femmes et 12 hommes issus des fédérations et unions membres de la CPF ont pris part à cette activité. A l'issue de l'atelier, un canevas de diagnostic des contraintes à l'épanouissement économique des jeunes et des femmes a été soumis aux participants pour être renseigné et servir d'outil de planification aux fédérations et unions membres pour une planification inclusive des femmes et des jeunes.

- **Renforcement des capacités des femmes et des jeunes en entrepreneuriat afin de soutenir leurs initiatives économiques**

Dans l'objectif de soutenir les initiatives économiques des femmes et des jeunes, il a été organisé les 21 et 22 novembre à l'ABMAQ, une formation en entrepreneuriat ; 18 personnes (dont 9 femmes) ont pris part à cette formation ; la formation devrait permettre d'identifier des porteurs et porteuses d'idées de projet de création d'entreprise pour être accompagnés à l'élaboration de plans d'affaires ;

- **Appui à l'élaboration des plans d'affaires des promoteurs**

Faisant suite à la formation en entrepreneuriat et à l'appel à élaboration de plans d'affaires, trois promoteurs ont été accompagnés pour la rédaction de leurs plans d'affaires. Les trois ont présenté cinq (05) initiatives portées à savoir deux idées d'embouche bovine, le développement d'un projet d'aviculture villageoise de race locale, la production agricole intégrée (production végétale-élevage) et la commercialisation d'intrants agricoles. Trois localités couvertes à avoir : Niou dans la province du Kourwéogo (région du plateau central), Zimtenga dans la province du Bam (région du centre-nord) et Tabou dans la Sissili (région du centre-ouest).

- **Accompagner les promoteurs dans la mise en relations avec les institutions de financement**

Le processus d'accompagnement auprès des institutions financières (IF) est en cours et devra aboutir à la mobilisation de ressources pour la mise en œuvre de ces plans d'affaires. Cette mise en relation consiste à identifier et à rencontrer des IF (banques commerciales, institutions de micro-finances, projets et programmes de développement) disposant de mécanismes de financement d'initiatives de producteurs. Les fondamentaux de l'approche des partenaires et des institutions financières pour la mobilisation de ressources sont inculqués aux jeunes et aux femmes à travers la formation en entrepreneuriat, la formation sur la vision coopérative et la formation des femmes en élaboration de projets et recherche de financement.

- **Formation des femmes en élaboration de projets et recherche de financement**

Initialement prévue pour un auditoire de 15 participantes, l'atelier a connu la participation de 9 femmes (la FEB, l'UNPSB, l'UNPRB, l'UGCPA n'étaient pas représentées); le module de formation était axé sur comment élaborer un projet, les structures de financement (leur localisation, leurs domaines d'intervention, les conditions de financement, les modalités de remboursement, etc.), comment défendre son projet /plaidoyer, attitude comportementale, vestimentaire et en techniques d'expression etc. L'atelier a eu lieu du 20 au 22 Octobre 2015 à Bobo Dioulasso.

- **Capitalisation des bonnes pratiques (gouvernance, participation aux processus des politiques, lutte contre les effets des changements climatiques)**

Une capitalisation du processus de participation de la CPF à l'élaboration et à l'adoption de la LOASPHF a été faite. Le constat a été la prise en compte de la quasi totalité des propositions de la CPF contenues dans le mémorandum qui a été élaboré et transmis aux autorités en charge de l'élaboration de la loi.

#### 4.2.3. *Axe 3. Accès durable aux marchés en facilitant l'organisation des marchés nationaux et sous régionaux*

### **Développement des Systèmes d'Information des Marchés (SIM) et la connaissance des exigences des marchés**

- **Développement d'une application mobile d'accès à SIMAgri compatible avec les téléphones portables androïdes**

L'application a été développée par la CPF et Afrique Verte Burkina Faso avec l'appui d'un consultant. Elle permettra d'une part aux propriétaires de téléphones androïdes d'accéder facilement à SIMAgri pour leurs différentes opérations (consultation de prix et des demandes d'achat de produits agro-sylvo-pastoraux, offre de produits en vente, etc.) et d'autre part aux enquêteurs des marchés de transmettre en temps réel les données collectées dans les marchés (prix, quantité des produits, références de magasins, etc.).

- **Organisation d'ateliers de formation sur l'utilisation des plateformes électroniques sur les SIMs**

- Cinq (05) ateliers de formation sur l'utilisation de SIMAgri ont été organisés à Houndé, Bobo-Dioulasso, Ouagadougou et Dédougou au profit de cent trente-trois (133) participants comprenant des leaders paysans, des commerçants et des transformateurs des produits agricoles. Le contenu de la formation était axé sur : (i) la demande de prix des produits sur 46 marchés, (ii) la consultation des offres d'achat et de vente de produits, (iii) la proposition d'offres d'achat ou de vente, (iv) le système de SMS groupés pour diverses activités. Ces ateliers ont été l'occasion d'installer l'application SIMAgriMobile sur les téléphones ordinaires des participants mais il s'est avéré que la plu part des téléphones n'étaient pas compatibles avec ladite application. SIMAgriMobile est une application développée par Afrique Verte Burkina qui facilite l'utilisation de SIMAgri en s'affranchissant des sms avec leurs syntaxes compliquées.

- **Diffusion de spots publicitaires de promotion des SIMs**

- Un spot publicitaire radiophonique en 04 langues (français, mooré, fulfudé et dioula) a été produit sur la plateforme SIMAgri. Il a été diffusé cent vingt-huit (128) fois dans 3 radios à Ouaga, Houndé, Dédougou et Bobo. L'objectif poursuivi est une meilleure information des acteurs sur l'existence de SIMAgri qui est un moyen moderne et accessible par tous pour la commercialisation des produits agrosylvopastoraux.

- **Développement de 03 émissions radios avec interaction d'auditeurs**

- Ces émissions ont été réalisées successivement à Dédougou par la radio Salaki, à Houndé par la radio RED et enfin à Bobo-Dioulasso par la radio LPC. Elles ont été animées par un panel composé de représentants de la CPF, d'Afrique Verte Burkina Faso et d'un utilisateur local de SIMAgri. Elles ont permis au panéliste de présenter les services offerts par SIMAgri ainsi

que les moyens pour accéder à la plateforme, les avantages qu'offre SIMAgri pour ses usagers et les motivations et attentes de la CPF en soutenant la promotion de SIMAgri. Quant aux auditeurs, ils ont profité pour mieux comprendre le fonctionnement de la plateforme et les bénéfices qu'ils peuvent en tirer mais également pour faire part des difficultés rencontrées à l'utilisation de SIMAgri et leurs attentes. Les enseignements tirés de ces émissions contribueront à l'amélioration des services offerts par SIMAgri.

- **Analyse de l'utilisation de la plateforme SIMAgri (encadrement d'un Étudiant Master Agrinovia)**
  - L'étude a eu pour objectif principal d'analyser l'utilisation et les utilisateurs de la plateforme SIMAgri basée sur les requêtes en vue d'ajuster les services offerts, afin qu'ils répondent au mieux aux besoins de ses utilisateurs et de renforcer leurs capacités. Un étudiant en master a été mis sur l'étude qui a abouti aux recommandations suivantes en direction de APROSSA Afrique Verte Burkina Faso:
  - Prendre en compte lors des formations, l'utilisation des informations telles que les prix, les quantités et les unités de mesure, les modes d'arbitrages des utilisateurs (temporel et spatial) ;
  - Multiplier des formations dans les zones déficitaires ou de réexpéditions des produits et accroître le nombre d'inscrits ;
  - Le développement des applications qui prennent en compte les trois langues et compatibles à tous les portables afin d'accroître le nombre d'utilisateurs ;
  - Lier le SIM a d'autres instruments de marché tels que les bourses céréalières organisées par Afrique verte Burkina et le système de warrantage ;
  - Favoriser la mise en réseaux et le partage d'expérience entre SIM SONAGESS et SIMAgri ;
  - Etendre la plate-forme aux pays frontaliers du Burkina, question d'accroître le nombre d'utilisateurs.

### **Mise en place d'un système d'informations sur les marchés (volumes céréaliers des membres, volumes collectés et commercialisés, stocks disponibles, prix, flux céréalier**

Cette activité a connu une légère modification dans sa mise en œuvre. Elle a consisté à élaborer une base de donnée de suivi-évaluation pour toutes les activités et programmes de la CPF. Cette base de donnée intègre le système d'information sur les marchés avec les données requises (volumes céréaliers, volumes collectés et commercialisés, stocks disponibles, intrants, superficies emblavées, besoin en forçement de capacités des membres, etc.). La base de données est en finalisation. Elle fera l'objet de validation en atelier et liée directement au site web de la CPF.

### **Mise en place d'infrastructures de transformation et de commercialisation**

- **Réfection de magasins**
  - Les réfections ont concerné cette année quatre (04) magasins avec des capacités moyennes de 65 tonnes dans la province du Mouhoun ce qui porte le nombre total de magasins

réfectionnés à 6 sur une prévision initiale de huit (08). Ces magasins viennent renforcer les capacités de stockage des producteurs aux fins de warrantage.

- **Acquisition d'équipements post-récolte pour les magasins de warrantage**

- Six (06) kits d'équipements post-récolte composés chacun de : une (01) égraineuse, une (01) bascule, un (01) diable de transport et deux (02) bâches ont été mis à la disposition des comités de gestion des magasins de warrantage. Les égraineuses vont faciliter/accélérer les opérations d'égrainage et améliorer la qualité des céréales. Les autres équipements contribueront à améliorer les opérations de manutention et de commercialisation.

**Elaboration de notes de plaidoyer relatives à la fluctuation des prix en assurant un prix minimum garanti, la régulation de l'importation des produits (riz, produits laitiers), l'augmentation des achats directs aux producteurs**

- La note est en cours d'élaboration avec l'appui d'un consultant et servira de support aux actions de plaidoyer qui seront entreprises en 2016. Les objectifs poursuivis sont d'une part la diversification et l'augmentation du volume des achats institutionnels au profit des OP et d'autre part l'adoption de mécanismes d'achat bénéfiques aux producteurs sous formes de systèmes de contrat à terme avec des prix minimums garantis.

**Actions de plaidoyer sur la fluctuation des prix en assurant un prix minimum, pour réguler l'importation des produits (riz, produits laitiers), pour une augmentation des achats directs aux producteurs**

2015 ayant été une année de transition politique au Burkina Faso avec comme objectif principal l'organisation des élections, il s'est avéré judicieux d'attendre la mise en place de nouvelles autorités pour engager le plaidoyer. Une fois la note finalisée, un plan de plaidoyer sera élaboré et mis en œuvre pour favoriser l'accès aux marchés institutionnels par les OP.

### **4.3. OBJECTIFS SPECIFIQUES N°3 : ACCOMPAGNER LA FORMATION ET L'INSTALLATION DES FEMMES ET JEUNES RURAUX**

#### **4.3.1. Axe 1: Formation professionnelle des jeunes agriculteurs et des femmes agricultrices**

##### **Elaboration d'une politique et une stratégie de formation et d'installation des jeunes et des femmes au sein de la CPF**

- **Réaliser un état des lieux sur la dynamique jeune rurale au sein des OP et élaboration de la politique d'installation et de formation des jeunes et des femmes rurales**
- **Définition de la politique et de la stratégie de formation et d'installation des jeunes au sein de la CPF**

Pour une recherche de cohérence et d'efficacité, l'étude a regroupé les deux thématiques à savoir l'état des lieux de la dynamique "jeunes" et l'élaboration de la politique de formation et d'installation des jeunes de la CPF.

- **Organiser un atelier de partage et de validation des résultats de l'étude et validation de la politique et de son plan d'actions**

L'étude sur l'état des lieux sur la dynamique jeune rurale au sein des OP a été menée et les résultats restitués au cours d'un atelier tenu les 23 au 24 novembre 2015 à Ouagadougou. Il a regroupé une soixantaine de participants, composés de représentants des jeunes et des premiers responsables des fédérations. Les documents finaux (rapports de l'état des lieux et la politique d'installation des jeunes) sont disponibles.

- **Mise en place du Collège des jeunes de la CPF**

L'AG constitutive du collège des jeunes s'est tenue le 24 novembre en marge de l'atelier de restitution des résultats de l'étude sur l'état des lieux sur la dynamique jeune rurale au sein des OP. Les documents de fonctionnement du Collège des jeunes et le plan d'actions sont disponibles.

##### **Animation et création à termes de centres de formation des jeunes et des femmes par la CPF**

Activité non réalisée pour des contraintes budgétaires ; le budget prévisionnel du plan triennal de la CPF n'ayant pas été bouclé, la mise en œuvre de nombreuses activités a été purement hypothéquée.

#### 4.3.2. *Axe 2: Commercialisation, transformation et valorisation des produits locaux*

##### **Promotion des produits locaux**

- **Participation des femmes transformatrices à la formation sur la stratégie de mise de marché des produits des PME / PMI**

La formation tenue le 28 Novembre 2015 a été dispensée par deux (2) cabinets (Sopromac Sarl et A.M.I Consulting). L'objectif de la formation est de renforcer les capacités des femmes en stratégies, techniques ou systèmes de distribution efficaces pour écouler leurs produits auprès des consommateurs sur le marché local et international; Les résultats engrangés sont les suivants; les participantes ont acquis la maîtrise des :

- stratégies, méthodes ou techniques pour écouler leurs produits;
- techniques pour booster leurs ventes;
- les critères de choix d'un bon distributeur (l'intermédiaire pour la vente);
- les qualités d'une Femme d'affaires engagée dans la vente; 12 participantes venant de 6 fédérations (UGCPA, FEPAB, UNERIZ, UNPMB, UMPLB, FENAFERB)

- **Participations aux foires et journée promotionnelles**

La CPF a organisé la participation de femmes/productrices /transformatrices à la foire de l'Indépendance tenu du 9 au 13 décembre 2015 ; L'activité a connu la participation de 6 faïtières (FEPAB, FENAFERB, UMPL/B, FNPB, UNPRB, l'UNERIZ) sur les dix invitées; l'objectif visé par la participation des faïtières est de contribuer à faire la promotion des produits locaux (bruts et transformés), de sensibiliser la population burkinabè à la consommation des produits du Burkina (frais , sains et riches en nutriments-oligo-éléments pour une sécurité nutritionnelle et une bonne santé), d'écouler les produits, d'engranger des revenus substantiels et de prospecter des débouchés commerciaux rentables ; A la faveur de la foire de l'indépendance, la CPF a tenu un stand institutionnel dont l'objectif est de donner les informations relatives à la Confédération Paysanne du Faso (sa vision, ses activités, ses membres ) aux exposants et visiteurs de .

De même, la CPF a permis la participation de femmes/productrices /transformatrices à la semaine commerciale du 19 au 27 décembre 2015. La CPF a contribué à la participation de ses faïtières membres (sur une dizaine invitée, 4 faïtières ont participé : la FEPAB, l'UNPRB, l'UMPL/B, l'UNERIZ). L'objectif visé est d'écouler nos produits par des ventes directes aux consommateurs durant cette période de fêtes de fin d'année et de nouer des contacts d'affaires et/ou de partenariat avec les distributeurs potentiels;

##### **Formation des acteurs sur les normes, les qualités et les process**

Activité non réalisée, car le budget a été utilisé pour la formation en techniques d'élaboration et recherche de financement qui est une activité spécifique identifiée et planifiée par les membres du Collège des Femmes; Aussi, il nous a semblé judicieux de retenir ce thème car celui - ci vient

conforter les formations précédentes sus – citées dont les femmes ont bénéficié et contribuer favorablement à l'investissement des acquis des thèmes développés.

La formation sur les normes, les qualités et les process a été planifiée dans le PTBA 2016 et sera réalisée au cours de l'année de 2016.

#### ***4.4. Objectif spécifique N°4: Renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles de la CPF et des fédérations membres***

##### ***4.4.1. Axe 1: Construire une organisation solide, crédible et représentative de la profession agricole avec un portage au niveau local (régions, provinces, communes)***

**Diagnostic et accompagnement de la structuration, la gouvernance des fédérations membres de la CPF et la mise à disposition d'outils de Planification, d'analyse de la performance (référentiel), manuels de procédures, etc.**

- **Faire le diagnostic institutionnel de la CPF**

Du 24 au 27 Février 2015, a eu lieu l'atelier de bilan /programmation/ diagnostic institutionnel du Collège des Femmes ; 23 femmes, représentant les 13 fédérations membres étaient présentes; au terme de cet atelier, un plan d'actions assorti d'un chronogramme d'activités a été élaboré et adopté; Le diagnostic institutionnel a mis en exergue un dysfonctionnement dû à un déficit de communication entre les membres d'une part et entre le bureau et le reste du groupe d'autre part, le manque de restitution au sein du Collège, etc le renouvellement des instances s'est avéré nécessaire mais, en l'absence de la présidente les membres présentes, ont jugés bon d'ajourner la procédure.

17 leaders membres de la CPF (présidents de faïtières ou leurs représentants, membre du CDG, du CdF) ont pris part aux deux jours d'animation les 10 – 11 juillet 2015 à l'ABMAQ; l'atelier a été animé par trois techniciens de OXFAM avec la méthode 5 « c » ; l'outil a permis à la CPF de faire une introspection profonde de son état institutionnel et de dégager des solutions sous forme de plan d'actions à mettre en œuvre.

**Accompagnement des fédérations membres de la CPF dans un processus de réflexion et de conformisation à l'acte uniforme OHADA**

- **Rencontre de sensibilisation des membres de la CPF sur l'acte uniforme OHADA**



Les administrateurs sont informés sur le contenu de l'acte uniforme OHADA à la faveur de la session du conseil d'administration tenue le 9 septembre 2015 dans la salle de réunion des Archives Nationales à Ouagadougou.

Il s'est agi d'informer les conseillers de la mise en application des dispositions de l'acte uniforme OHADA à travers une décision du Conseil des Ministres. Suite à cette décision, le ministère de la justice accompagné par la direction générale de la formation des organisations du monde rural (DGFOMR) ont entrepris des actions d'information et de sensibilisation des différents acteurs concernés. C'est à ce cadre que la CPF a pris part à une formation sur l'AU-OHADA en août à Kaya et dont le contenu a été restitué aux membres du CA.

En guise de conclusion sur ce point, il ressort que la CPF et ses membres doivent prendre des dispositions pour amorcer leur conformation suivant les dispositions de l'AU-OHADA.

- **Réaliser une étude de Capitalisation des dix ans d'existence de la CPF et de ses influences des politiques agricoles majeures**

L'étude avait pour objectif de relater de façon chronologique et analytique les actions de contribution de la CPF à la prise en compte de l'exploitation familiale dans les politiques publiques globales et sectorielles du Burkina Faso. L'étude a été conduite par l'équipe d'Inter-réseaux et les résultats de l'étude ont été restitués le 18 Décembre 2015 en présence des principaux acteurs de la CPF, ceux qui ont contribué à la création de la structure, qui l'on animée de même que les acteurs actuels, les techniciens et quelques personnes ressources qui ont accompagné la CPF. Une vingtaine de personnes ont pris part à ladite rencontre dont les représentants de la FENOP et d'AFDI.

#### ***4.4.2. Axe 2. Assurer un meilleur portage de la vision de la CPF et une meilleure qualité de représentation***

### **Développement des capacités d'anticipation et de réaction de la CPF sur les questions de prise de position**

- **Participation de la CPF et de ses membres à la JNP**

Participation de la CPF / CdF à la JNP 2015 ; dans le souci de valoriser la participation des femmes rurales membres de la CPF à la 18<sup>ème</sup> JNP, les représentantes du Collège des Femmes ont tenu une rencontre /réflexion ; Elles se sont penchées sans complaisance sur les difficultés qui se posent aux femmes rurales dans la mise en œuvre des activités Agro-Sylvo-Pastorales ; au sortir des débats fructueux, elles ont formulé 04 recommandations à porter lors des fora régionaux, des ateliers sectoriels, du forum et à l'entretien du président du CNT /gouvernement avec les producteurs ; il s'agit de:

- l'accès des femmes au foncier avec « attestation de possession foncière » pour sécuriser les femmes agricultrices
- l'accès facilité des femmes œuvrant dans les filières bétail / viande / lait, aux aliments bétail
- l'accès facilité des femmes aux intrants, équipements de production et de transformation

- l'accès facilité des femmes à des aires de reboisement pour une reforestation des espèces locales, de produits forestiers non ligneux

- **Suivre la mise en œuvre des engagements des producteurs à la JNP 2015**

La CPF a porté la 18<sup>ème</sup> Journée Nationale du Paysan qui s'est déroulée à Dédougou au cours de laquelle, les producteurs ont fait des recommandations et pris des engagements ; afin de valoriser la JNP, un comité national de suivi des engagements a été mis en place et la CPF a été coopté dans ledit comité comme structure responsable du suivi de la mise en œuvre des engagements des producteurs pris à l'occasion des Foras, des Ateliers sectoriels et du Forum. Une feuille de route a été élaborée et adoptée mais, sa mise en œuvre a été hypothéquée par les troubles socio – politiques qu'a connu le pays.

- **Organisation de conférences débats sur la NASAN, le PNSR et le PNSFMR à l'adresse des jeunes et des femmes agricultrices**

12 jeunes sur 26 attendus dont 06 hommes et 06 femmes de 06 faïtières membres de la CPF ont pris part à la conférence - débats sur les politiques agricoles majeures en vigueur, tenue le 17 Octobre 2015 à l'ABMAQ; à cet effet, des communications ont été données par des spécialistes de la PNSR, de la NASAN et de la PNSFMR; chaque communication a été suivie de débats modérés par un facilitateur; la faible représentation des faïtières (7 faïtières n'ont pas été représentées) a été une grosse difficulté dans un contexte de contrainte budgétaire.

- **Formation des femmes en dialogues politiques et influences des politiques agricoles**

La formation s'est déroulée du 27 au 30 octobre à l'ABMAQ à Ouagadougou; la rencontre a connu la participation de 13 membres du CdF et représentant 10 fédérations (les fédérations des jeunes, la FEB et l'UGCPA n'étaient pas présentes); les modules de formation portaient sur les politiques agricoles en vigueur au Burkina Faso et dans la sous région (LA NASAN, LE PNSR, LA PAU, L'ECOWAS) en relation avec la politique genre.

- **Assurer une représentation de qualité de la CPF aux rencontres locales, nationales, régionales et internationales**

La CPF est présente dans la plupart des rencontres importantes tant au niveau national, régional qu'international. Au niveau des treize régions du Burkina Faso, des représentants ont été identifiés pour être des relais de la CPF pour les OP desdites localités et la représenter dans les activités des partenaires. Les différents présidents et présidente des fédérations et unions membres de la CPF ont été chacun responsabilisé dans le suivi de dossiers / programmes/ politiques agricoles

- **Concertation interne CPF/PTF, CdF / ministères techniques (MFPG, MJFEP, MARHASA, MRAH, MEDD, etc.)**

- Le CdF a eu des rencontres avec les services du MPFG, précisément avec la Directrice chargée du partenariat avec les associations et les ONG féminines et la Directrice générale du genre du MPFG. A l'issue des rencontres, de la documentation relative à la vision de la CPF, aux activités des différentes faîtières membres a été mise à la disposition du Ministère ; le CdF a été présenté et une demande de partenariat avec le ministère a été faite afin d'être impliquée dans les différentes activités du ministère; La CPF à travers le CdF a demandé à être impliquée en tant que structure de référence à la célébration de la journée nationale de la femme rurale et que le CdF soit pleinement responsabilisé dans l'organisation sinon avoir le « portage » de ladite journée.
  
- **Participation aux activités du Comité National de Pilotage des Pôles de Croissance (CNPPC)**
  - La CPF a participé à 03 ateliers dans le cadre de l'élaboration de la Politique Nationale de Promotion des Pôles de Croissance. Il s'est agi au cours de ces ateliers de procéder à:
    - L'adoption de la feuille de route de la mission des consultants chargés de l'élaboration de la politique et spécifiquement d'un calendrier de consultation des OPA;
    - L'amendement et l'adoption du rapport de diagnostic de l'étude d'élaboration de la politique des pôles de croissance ;
    - La formation des membres du comité de suivi de l'élaboration de la politique sur les différents types de pôles (pôle de croissance, pôle économique, zone d'économie spéciale, grappe d'entreprise, produits de niche, etc.)
  
- **Participation aux rencontres du cadre de concertation des partenaires du P4P**
  - La CPF a été représentée à six (06) rencontres du cadre de concertation des partenaires du P4P. A ces rencontres, les participants ont échangé sur leurs activités individuelles, noué des relations de partenariat en matière de commercialisation de produits agricoles et décidé la mise en œuvre d'actions communes. Parmi les actions communes on peut retenir l'organisation du concours meilleure OP et l'opérationnalisation des recommandations d'un voyage d'échanges au Malawi sur les systèmes de récépissés d'entrepôts.
  
- **Participation au 1er congrès international sur la réduction des pertes-post récoltes à Rome**
  - La CPF a été représentée à Rome au 1er congrès international sur la réduction des pertes post-récoltes du 4 au 7 octobre 2015. Ce congrès a été un espace de partage d'expériences sur les techniques et technologies de réduction des pertes post-récoltes ainsi que des techniques d'évaluation de ces pertes. Plus de 300 acteurs en provenance de plus de 60 pays de par le monde ont participé à ce congrès. Le représentant de la CPF a eu une rencontre de travail avec le NRI qui négocie actuellement un financement avec la fondation Bill et Melinda Gate pour étendre son projet de prévention des pertes post -récoltes à certains pays africains dont le Burkina et la CPF est retenue comme partenaire potentiel.
  
- **Participation aux sessions du conseil de gestion du Fonds National de la Recherche et de l'Innovation pour le Développement (FONRID)**

- La CPF a participé à deux sessions (ordinaire et extraordinaire) du FONRID dont les ordres du jour ont porté sur :
  - L'examen et approbation de projets du dernier appel à propositions du FCN/WAAP;
  - L'examen et adoption du compte administratif 2014, du rapport du commissaire aux comptes, du budget modifié 2015 et du plan de passation de marchés

- **Participation aux sessions du comité d'élaboration Programme Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)**

- **La CPF a participé à 03 sessions du comité de suivi de l'élaboration du PRAPS qui est axé sur** les 5 composantes suivantes :
  - ✓ santé animale,
  - ✓ accès au marché,
  - ✓ ressources naturelles,
  - ✓ soutien du mode pastoral,
  - gestion du projet et appui institutionnel

Le programme d'une durée de six (06) ans avec un budget d'environ 23 663 649 US Dollars est financé par la Banque Mondiale et a démarré ses activités dans le deuxième semestre de l'année. Les interventions du PRAPS se dérouleront dans six (06) régions administratives du Burkina Faso. Il s'agit des régions du Sahel, du Nord, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts Bassins de l'Est et du Centre-est.

- **Participation à la rencontre bilan-programmation de la campagne cultivons les 24 et 25/03/2015**

Les 24 et 25/03/2015, la CPF a participé à l'atelier de bilan-programmation de la campagne cultivons qui a examiné et adopté :

- ✓ le bilan consolidé du plan d'action 2013/2014;
- ✓ les Objectifs et Stratégies ainsi que l'esquisse du plan d'action national 2015/2016

- **Participation aux sessions du GTI/PN**

La CPF a pris part à la 1ère session 2015 du GTI/PN le 10/02/2015 au cours de laquelle les TdR de recrutement d'un consultant pour l'élaboration de la stratégie nationale de promotion des produits de niche ont été adoptés. Ces TdRs ont été soumis au comité de pilotage des pôles de croissance qui l'a adopté ouvrant ainsi la voie à l'engagement du processus de l'étude.

- **Participation aux activités de la Plateforme Nationale des OSC sur la REDD+ et le Développement Durable**

- La CPF assure la vice-présidence de la plateforme et a participé à plusieurs activités qui ont abouti à :

- L'adoption du Projet d'Appui aux Populations Locales dépendantes de la Forêt (PAPF) financé à hauteur de 4.500.000 dollars US par la Banque Mondiale pour une durée de 03 ans à compter de 2016. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Mécanisme d'Octroi de Subventions (DGM) pour les Peuples Autochtones et les Communautés Locales ;
- Au recrutement de L'Union Internationale de la Conservation de la Nature (UICN) Burkina Faso comme agence d'exécution nationale dudit projet.

Le PAPF comprend les trois (03) grandes composantes:

- Renforcement des capacités et des compétences techniques et en gestion des communautés locales
- Appui au développement des activités économiques et de gestion durable des ressources naturelles sous forme d'appels à projets
- Coordination, gestion, suivi et évaluation

- **Atelier de bilan de l'observatoire des EF et de finalisation du projet d'appui à la modernisation des EF**

A la suite des enquêtes OP, un travail de traitement et d'analyse des données a été fait et les résultats ont été présentés au cours d'ateliers tenus à Dakar (du 24 au 26 juin 2015) dans le cadre du bilan de l'Observatoire des Exploitations Agricoles Familiales (OEAF) au niveau national et régional porté par le ROPPA et à Cotonou (du 12 au 15 octobre 2015) dans le cadre de l'atelier de finalisation du programme d'appui à la modernisation des exploitations familiales (PAMEF) en élaboration. Une bonne appréciation a été faite des résultats présentés par la CPF car elle était la seule plateforme à avoir obtenu et présenté des résultats significatifs.

- **Participation à la 1<sup>ère</sup> session du comité consultatif national pour la gestion durable des ressources génétiques animales (RGA)**

- Le 6/11/2015 la CPF a participé à la 1<sup>ère</sup> session du comité consultatif du RGA au cours de laquelle le comité a été officiellement installé. En rappel le Comité Consultatif National (CCN) pour la gestion durable des Ressources Génétiques Animales (RGA) a été institué par arrêté interministériel N° 2014/09/MRAH/MRSI/MEDD/MEF du 10/03/2014 national pour la gestion des ressources zoo génétiques.

- **Participation à la réunion consultative du JAFOWA (Action conjointe pour les organisations paysannes de l'Ouest)**

- Le 29 juillet 2015 à Dakar a eu lieu la rencontre consultative du JAFOWA qui a regroupé cinq (5) partenaires financiers (Fondazione Cariplo ; Compagnia di San Paolo ; Fondation de France ; Trust Africa ; New Field Foundation) et une partie de leurs organisations paysannes partenaires. L'objectif général de la réunion était de favoriser une meilleure connaissance entre les différents acteurs que sont les partenaires financiers et les organisations paysannes ouest-africaines, ceci pour poser les bases d'un partenariat fructueux. Comme résultats attendu de la réunion on peut retenir :
  - ✓ Les enjeux et défis prioritaires des organisations paysannes par rapport aux systèmes alimentaires locaux, équitables, écologiques et de qualité sont analysés ;

- ✓ Les attentes et les opportunités du JAFOWA sont identifiées ;
- ✓ Des recommandations sont formulées pour l’affinement du JAFOWA
- **Participation à l’atelier/ restitution de l’étude sur la promotion du développement durable rural et de la transformation en Afrique/ ACET**

L'Atelier de restitution tenu le 20 mars 2015 à Ouagadougou ; l’étude qui a été menée en Ouganda, en Tanzanie, au Ghana et au Burkina Faso avait pour objectif de trouver les voies et moyens d'accroître le rendement des petits producteurs et d'améliorer la valeur post-production (stockage, transformation et accès au marché national ou étranger); il s'agit d'améliorer les revenus et d’asseoir/conforter la sécurité alimentaire des petits producteurs et aussi d'augmenter la contribution de l'agriculture à une transformation économique globale réduisant la pauvreté dans l'ensemble du pays;

- **Participation à la réunion de AGIR organisée à Milan en Italie**

Mission effectuée du 27 au 31 octobre à Milan. 7 réseaux d'OP et des PTF ont pris part à cette rencontre aux côtés du CILSS, UEMOA, CEDEAO, l'UE et des ONG européennes.

- **Participation à la cérémonie de sortie de promotion au CAP/Matourkou**

La CPF a assisté à la sortie de promotions des étudiants du CAP/Matourkou le 24 octobre 2015 La cérémonie s’est déroulée sous le co - parrainage du Président du Conseil d’Administration de la CPF

- **Appui aux activités de plaidoyer de l’UPPA auprès des autorités du Ministère de l’agriculture pour un accès facilité des membres aux intrants subventionnés par l’État**

La CPF (à travers ses techniciens) a dispensé une formation des leaders membres de l’UPPA / Houet en techniques de plaidoyer ; elle a en outre participé à l’atelier de préparation du plaidoyer au niveau de la région du centre

- **Participation du Secrétaire Permanent à deux sessions de formation des directeurs d’OP à Bamako**

Organisées conjointement par par AFDI et le ROPPA, ces sessions constituent de tribunes de renforcement des capacités et d’échanges d’expériences entre les directeurs d’OP. La 1<sup>ère</sup> rencontre s’est tenue du 3 à janvier au 5 février 2015 et la 2<sup>ème</sup> du 27 au 31 juillet 2015. L’objectif principal visé par ces rencontres est de renforcer les capacités de gestion des directeurs d’OP et le développement de bonnes relations « élus – techniciens » pour une meilleure gouvernance des OP.

Une série de rencontres ont été planifiées pour co-construire et dispense des modules définis par consensus par les directeurs d’OP. ainsi, 6 gros modules ont été identifiés correspondant à 6 rencontres des directeurs d’OP.

Participation à différents ateliers organisés par le ROPPA :

- rencontre de diagnostic sur le fonctionnement du SE/ROPPA et les plateformes membres et définition de lignes de conduite pour améliorer les relations entre ces entités du 24 au 26 juillet 2015.
- bilan de la mise en oeuvre du processus AGIR conduit par les réseaux d'OP et d'OSC à Bamako du 1 au 3 août 2015
- 
- **Participation à l'atelier sur le financement de l'agriculture à Abidjan 12 - 17 mai 2015**

L'atelier a eu lieu à Abidjan du 12 au 17 mai 2015 et a connu la participation de la CPF représentée par son Président et son Secrétaire Permanent ; à l'issue dudit atelier, une feuille de route a été élaborée et proposée et les participants ont demandé l'implication des plateformes membres pour l'identification des expériences de financement dans chacune des plateformes membres

- **Participation aux ateliers / rencontres sur le bilan des OMD, lancement du PAMEF, observatoire des EAF (22 au 29 juin) à Dakar**

La CPF représentée à ces ateliers a contribué à faire l'appréciation du niveau d'atteinte des OMD et fait le constat suivant : les résultats d'atteinte des OMD sont mitigés en Afrique de l'Ouest; les politiques publiques (ECOWAP, PAU, etc.) n'ont pas été à la hauteur des ambitions

Participation aux différentes rencontres du comité technique du conseil national de sécurité alimentaire (CT-CNSA).

**Renforcement de la communication avec la base et les partenaires et la diffusion au niveau des élus des contenus des discours portés lors des séances de représentation.**

- **Animation du site Web**

Un prestataire a été recruté pour relooker et mettre à jour le site Web. Un draft du site a été présenté à l'équipe technique qui a fait ses observations. Le travail sera finalisé en 2016 et le site sera dès lors opérationnel.

- **Publication du bulletin trimestriel de la CPF**

Le numéro 17 (numéro double) du bulletin d'information de la CPF « Nouvelles CPF » a été publié. Il s'agit d'un numéro double qui couvre la période de juillet-décembre 2014. Plusieurs thématiques sont abordées dans ce numéro. Il s'agit notamment de la célébration de l'AIAF, la certification des semences, le warrantage, soutien des femmes rurales aux agricultrices touchées par la maladie à virus Ebola, les femmes agricultrices et la sécurité alimentaire etc.

Des articles relatifs aux actions de la CPF et de ses membres réalisées en 2015 sont en cours de finalisation. Ils seront publiés en début 2016.

- 
- **Couverture médiatique des actions**

Des actions de communications / visibilité ont été réalisées. Il s'agit de l'atelier d'élaboration de la contribution des OPA au second cycle de la SCADD, la conférence-débats sur les politiques agricoles (NASAN, PNSR, PNSFMR), l'atelier régional de formation des producteurs sur la loi 034-2009 portant régime foncier rural, l'atelier de restitution de l'étude sur l'état des lieux et la politique jeune suivi de la mise en place du collège des jeunes de la CPF.

La page Facebook de la CPF est permanemment animé avec des post des activités majeures réalisées (formation, ateliers, rencontres des instances de gouvernance, rencontre avec des partenaires, etc.)

#### *4.4.3. Axe 3 Mettre en place une équipe technique performante pour porter l'axe politique et l'axe des services aux membres*

#### **Recrutement de personnel complémentaire au profit du SP/CPF**

Un conseiller aux affaires économiques (CAE) a été recruté en septembre 2015. Celui-ci a été débauché par une ONG. Un processus de recrutement d'un nouveau CAE a été entamé et abouti en décembre 2015. Il s'agit d'un économiste qui prendra service en janvier 2016.

#### *4.4.4. Axe 4. Coordination et fonctionnement*

#### **Elaboration de plans opérationnels annuels à partir du programme triennal**

- **Organisation et tenue des rencontres de Bilan/Programmation trimestrielles des activités**

Au cours des rencontres du CDG et du CA, les bilans et les programmes des activités trimestriels ont été présentés. Lesdits documents ont été validés par les instances habilitées. En outre, le secrétariat permanent tient régulièrement des réunions de bilan-programmation mensuelles et assure le suivi des activités sur le terrain.

- **Élaboration du PTBA 2016**

Un programme de travail et un budget annuel 2016 (PTBA) a été élaboré. Ledit PTBA sera soumis à la validation de l'assemblée générale prévue se tenir au premier trimestre de l'année 2016. Des plans opérationnels trimestriels seront élaborés à partir du PTBA 2016 pour une mise en œuvre efficiente des activités.

- **Tenue d'une rencontre de planification/bilan des actions du CdF**

- Le Collège des femmes a organisé et tenu le 27 février 2015, une rencontre de bilan programmation; Vingt et trois femmes représentant les 13 fédérations membres étaient



présentes; au terme de cet atelier, un plan d'actions assorti d'un chronogramme d'activités a été élaboré et adopté.

### **Acquisition de logiciels de gestion comptable et financière**

Trois modules disponibles: Module États financiers; Module de Gestion des Immobilisations; Module de Gestion de la Paie.

### **Réalisation d'audit Global des comptes de la CPF**

Un audit global des comptes de l'année 2014 a été fait et le rapport d'audit est disponible et transmis aux partenaires. Les TDR de l'audit des comptes 2015 ont été produits et un cabinet d'audit a été recruté pour le travail. Le travail d'audit se fera au premier trimestre de l'année 2016.

### **Investissements (Aménagement et construction du Siège, matériels informatiques, roulant)**

Des actions ont été entreprises en 2015 pour doter la CPF d'un siège et rénover le bâtiment en attendant de pouvoir y ériger un immeuble pouvant abriter toutes les fédérations et unions qui le souhaitent. Des contacts ont été pris avec les autorités pour la cession définitive de la parcelle abritant le siège à la CPF.

Dans le cadre du fonctionnement, du matériel informatique a été acquis et le parc informatique existant a fait l'objet de maintenance et d'entretien pour permettre au personnel de travailler dans des conditions acceptables.

### **Représentations des élus**

La CPF est présente dans la plupart des rencontres importantes tant au niveau national, régional qu'international avec des contributions pertinentes visant la prise en compte des préoccupations de l'exploitation agricole familiale, des producteurs et de leurs organisations. Toutefois, il convient de noter la faiblesse d'une masse critique au sein de la CPF pour porter avec efficacité la vision de la CPF à tous les niveaux. La disponibilité des acteurs pose souvent des problèmes dans la représentation de la CPF aux rencontres.

### **Fonctionnement régulier des instances**

- **Tenue des réunions statutaires (CdG, CA)**
  - CdG
  - La CPF a organisé trois rencontres du conseil de gestion à savoir une le 30 Janvier avec 19 participants, une deuxième le 08 Septembre avec 14 participants et la dernière le 07

Novembre 2015 avec 10 participants; la première qui a regroupé l'ensemble des membres du CDG, élargie aux présidents des différentes fédérations a permis d'apprécier et valider le rapport technique et financier de l'exercice 2014 et le programme de travail annuel 2015

- Les membres du Collège des Femmes ont tenu une rencontre préparatoire du plaidoyer le 07 septembre 2015 en prélude des rencontres du CDG et du CA
- Les deux autres rencontres du CdG tenues en Septembre et en Novembre 2015, ont - connu la participation de l'ensemble des membres et ont essentiellement porté sur les bilans d'exécution et les programmations trimestriels du PTBA 2015 : Résultats : Disponibilité des PV de session portant adoption du PTBA 2015 et existence des programmes et rapports d'exécution trimestriels

➤ CA

Une session du Conseil d'Administration a été tenue le 09 septembre dans la salle de réunion des archives nationales. Le CA a validé le bilan des activités du premier semestre et le programme d'activités du deuxième semestre. Il a abordé également d'autres questions relatives au suivi des engagements et recommandations de la 18<sup>ème</sup> JNP, le financement de l'agriculture à travers la création d'une banque agricole et l'adoption du dispositif de suivi-évaluation de la CPF.

➤ AG

- La CPF a tenu une Assemblée Générale Extraordinaire le 25 Novembre 2015 ; elle a rassemblé toutes les fédérations membres avec 43 représentants dont 13 femmes. Une AG extraordinaire (58 participants) a également été organisée afin d'améliorer la gouvernance de la CPF pour la mise en place / renouvellement du comité de contrôle.
- Sur recommandation de l'AG de l'année 2014, l'AGO est programmée pour se tenir au premier trimestre 2016 afin de disposer des documents finaux (bilan financiers et rapports techniques).

### **Suivi évaluation du plan de travail annuel**

- le dispositif de suivi-évaluation physique a été élaboré afin de donner une visibilité du système de suivi – évaluation escompté ; celui – ci a été présenté au comité de gestion et au Conseil d'Administration qui l'a adopté; la base de données sera bâtie sur le dispositif élaboré pour permettre à la CPF d'avoir une gestion efficace de son système de suivi-évaluation.
- **Création et alimentation d'une base de données**

La base de données de la CPF va alimenter son système de suivi-évaluation et permettre d'avoir:

- une meilleure visibilité des activités menées par les faïtières membres de la CPF,
- une meilleure connaissance des activités d'influences et de dialogues politiques, des activités agro – sylvo pastorales, (de production, de transformation et de commercialisation etc.) menées par les membres,
- d'apprécier les résultats, les effets et impacts des programmes mis en œuvre,
- L'activité est en cours de réalisation et la base fonctionnelle est prévue pour être livrée en fin février 2016 ; l'équipe technique disposera d'un coaching de six mois afin de maîtriser le logiciel et le fonctionnement de la base.

- **Présentation du bilan / planification annuel des activités aux PTF**

Le Mardi 22 Décembre 2015 a eu lieu la rencontre annuelle de la CPF et ses partenaires ; L'objectif de la rencontre a été de faire aux partenaires techniques et financiers, le bilan de la mise en œuvre du PTBA 2015, et de leur soumettre le PTBA 2016 en vue de susciter leur adhésion et obtenir leur accompagnement dans l'exécution des activités programmées pour l'année 2016.

La rencontre a enregistré 30 participants dont des représentants des partenaires techniques et financiers (AFDI, DUE, CECI / BF, OXFAM, SOS FAIM, TRIAS, VECO WESTAFRICA), des représentants des Ministères en charge du monde rural (DGESS / MPFG, DGESS / MICA, DGESS/MERH, MARHASA) et des représentants des OP.

### **Questions sur les problématiques transversales : genre, environnement et gestion financière**

La CPF a pris en compte les questions transversales dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord annuel.

Cette prise en compte s'est traduite dans les actions concrètes ci-dessous :

- Tenue des rencontres du conseil d'administration et du conseil de gestion à travers la prise en compte du genre et les rencontres du collège des femmes en prélude aux rencontres du CA ;
- Les formations réalisées ont toutes prises en compte l'aspect genre et certaines formations (vision coopérative, entrepreneuriat des jeunes ruraux et des femmes rurales) ont ciblées uniquement des femmes (jeunes et adultes) ;
- Le souci d'améliorer continuellement la gestion financière est pris en compte dans la mise en œuvre de l'accord annuel et dans les autres projets / programmes de la CPF, même si la CPF déplore le retard accusé dans la production du rapport d'audit des comptes de l'année 2014. L'application du manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable est toujours en expérimentation avec une certaine rigueur sur des minima ;
- La vision de la CPF prend en compte la question de l'environnement. Il en est de même pour les projets / programmes et les actions de sensibilisation qu'elle réalise auprès de ses unions / fédérations membres. La participation de la CPF à la COP 21 (avec l'appui d'AFDI et de SOS-FAIM) et la promotion d'actions agro-écologiques participent à la prise en compte des questions environnementales par la CPF et ses partenaires.

## **V. DIFFICULTES RENCONTREES**

La mise en œuvre du PTBA 2015 n'a pas été sans difficultés. Les principales sont ci – dessous décrites :

- La transition instaurée au Burkina depuis l'insurrection populaire de 2014 a été mouvementée avec de fréquents heurts entre le gouvernement et les éléments du Régiment de Sécurité Présidentielle (RSP). A ces différends, ont demeuré les effets de l'austérité budgétaire ayant contraint certains partenaires techniques et ministériels à surseoir à certaines

activités (dont certaines avaient des liens avec celle de la CPF en l'occurrence sur le plan foncier), le ralentissement, voire l'arrêt de certains chantiers communs avec la CPF;

- La fracture de la cohésion au sein des organisations paysannes et de la société civile n'ont pas favorisé une réelle synergie d'actions;
  - Le faible retour de l'information des faïtières suite aux invitations de la CPF constitue une contrainte majeure qui a pour résultante les difficultés d'organisation logistique des activités permanemment rencontrées.
  - Le défi de la mobilisation des ressources financières. Sur un budget prévisionnel d'environ 897 Millions de F CFA, la CPF n'a pu mobiliser qu'environ 400 Millions de F CFA
  - L'insuffisance du personnel du secrétariat permanent constitue une entrave à la mise en œuvre efficace des activités ;
  - Le Secrétariat Permanent manque de certaines compétences dans de domaines spécifiques. La faiblesse d'une masse critique de leaders pour porter la vision de la CPF tant à l'interne qu'à l'externe constitue une limite sérieuse à la CPF de pouvoir jouer son rôle de représentation et d'influence lors des rencontres ;
  - Le renforcement des capacités du personnel est un défi majeur à relever pour plus d'efficacité et d'efficience dans la gestion des dossiers ;
- L'insuffisance de communication / visibilité autour des actions de la CPF et de ses partenaires est à déplorer. Le numéro 17 du bulletin « Nouvelles CPF » des activités de Juillet / Décembre 2014 a été produit en décembre 2015 et le numéro 18 est en cours de finalisation. Le site Web de la CPF n'est pas fonctionnel ; ce qui ne permet pas de produire les newsletters qui devaient permettre aux partenaires au développement, aux services étatiques, aux institutions, aux membres et non-membres de la CPF de s'informer sur les activités réalisées et d'assurer la visibilité des actions ;
- La tentative de déstabilisation du mouvement paysan burkinabè et de la région d'Afrique de l'Ouest encouragée par certains partenaires techniques et financiers ne favorise pas une synergie d'actions au sein des leaders paysans membres et non membres de la CPF et fragilise tout le mouvement..

## **VI. PRINCIPALES LECONS APPRISES**

- la nécessité pour les OP d'arriver à une mobilisation de ressources internes pour plus d'autonomie (moins de dépendance au financement extérieur) et de liberté dans la mise en œuvre d'actions traduisant leur vision profonde ;
- Une communication efficace interne et externe assure une place d'importance dans l'échiquier national des OPA à la CPF et peut endiguer certaines actions de sabotage.
- Les efforts conjugués de l'ensemble des partenaires ont contribué à améliorer la crédibilité de la CPF et permis sa responsabilisation dans la mise en œuvre de certaines actions des programmes de l'État tels que le Programme de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle du Burkina Faso (PSAN-BF), la Stratégie de Croissance Accélérée pour le Développement Durable (SCADD) et le Programme d'Appui aux Filières Agro-Sylvo-Pastorales (PAFASP) dont un plan d'actions est en cours de négociation.

## VII. CONCLUSION

En dépit de la situation socio – politique instable et des contraintes budgétaires, le PTBA 2015, connaît un bon taux d'exécution (plus de 85%) ; il faut noter que la majorité des actions en cours sont à plus de 50% exécutées au cours de l'année en exercice et 2016 accordera une attention particulière à la finalisation de ces activités amorcées en 2015 et à la consolidation des quatre Objectifs Spécifiques. Les activités non encore réalisées sont également planifiées pour être réalisées.

Il s'agit essentiellement de :

- Suivi de la réalisation de l'étude sur l'accapement des terres et l'organisation de l'atelier de restitution et de validation des résultats assortis d'actions probables de plaidoyer
- La tenue de l'atelier de présentation des résultats de la capitalisation du processus d'élaboration, d'adoption et de la mise en œuvre de la loi et des politiques agricoles
- La simplification et la multiplication de la LOASPHF
- La finalisation du PAMEF et la capitalisation des expériences des fédérations sur le conseil agronomique et économique
- L'appui-accompagnement des OPF membres sur le dispositif de SEMI-CEF
- Suivi de l'étude de situation de référence sur la situation des semences agricoles dans le cadre du PAPROSEM

Le PTBA 2016 mettra un focus à l'animation du Collège des jeunes, la consolidation de l'équipe technique et le renforcement des capacités des membres et de l'équipe technique.

La mise en œuvre satisfaisante du PTBA requiert la disponibilité et l'implication effective de tous les acteurs (membres, prestataires, équipe technique et partenaires) mais aussi la sollicitude des bailleurs de fonds afin que les moyens financiers de mise en œuvre soient disponibles à temps.

## VIII. RECOMMANDATIONS

Sur la base des difficultés mentionnées plus haut, des suggestions et recommandations sont formulées pour permettre à la CPF d'être plus performante dans l'exécution des actions du PTBA 2016. Dans ces perspectives, des recommandations sont formulées à l'endroit de trois (3) acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités. Il s'agit des partenaires techniques et financiers, les élus et l'équipe technique.

### **Aux partenaires techniques et financiers**

- Veiller aux obligations contractuelles en mettant à la disposition les ressources financières promises pour faciliter une meilleure programmation des activités
- Prendre des dispositions nécessaires pour le décaissement des fonds à temps afin d'éviter les retards dans l'exécution des activités programmées

## **Aux élus**

Il leur est recommandé de :

- Veiller à une meilleure cohésion entre OP membres afin de favoriser une synergie d'actions et d'éviter la déstabilisation du mouvement associatif souhaitée par certains acteurs et partenaires
- Prendre des dispositions nécessaires pour faciliter le retour d'informations entre les faïtières et la CPF
- Faciliter la mobilisation des ressources internes (cotisations des membres) afin d'assurer l'autonomisation de la CPF dans l'exécution de sa mission
- S'investir davantage dans une stratégie de recherche de financement pour la mise en œuvre du plan triennal
- Contribuer à faciliter autant que possible la gestion financière des ressources mises à la disposition de la CPF

## **A l'équipe technique**

- Améliorer le système de communication interne et externe par la mise en œuvre du site web et la régularité de la publication du Bulletin d'information.
- Renforcer les capacités du personnel technique à travers la mise en œuvre du plan de formation
- Renforcer l'équipe technique par le recrutement du personnel complémentaire afin d'être efficiente dans la mise en œuvre des actions
- Prendre des dispositions nécessaires pour faciliter le retour d'informations entre les faïtières et la CPF
- Mettre en place en collaboration avec les OP membres, une stratégie efficace de mobilisation des ressources internes (cotisations, cartes de membres, etc.)